

ami entends-tu...

journal de la Résistance bretonne

organe de l'association nationale des anciens combattants de la résistance
(ANACR) comités du morbihan-côtes d'armor-finistère et d'ille & vilaine

155

**édito : « les jours heureux »
seuls les morts qui sont nommés ...
résister dans les camps nazis**

Vincent Gahinet et Pierre Le Garrec

mon village à l'heure allemande, Kerabellec (3)

Finistère, projet d'un livre-mémorial

décembre 2011. 4 €

POUR UN DEBAT AUTOUR DU PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

ÉDITO

COMMENT ET POURQUOI A-T-IL ÉTÉ ÉLABORÉ ENTRE LE 23 MAI 1943 JOUR DE CONSTITUTION DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE, À PARIS SOUS LE PRÉSIDENT DE JEAN MOULIN, ET LE 15 MARS 1944 JOUR DE SON ADOPTION ?

A-T-IL ENCORE QUELQUE CHOSE À NOUS APPRENDRE, LUI DONT QUELQUES UNES DES PLUS IMPORTANTES DISPOSITIONS STIPULAIENT :

« l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi »

« la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances de l'argent et des influences étrangères »

« l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie... »

« une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général... »

« un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat »

« une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours. »

En tout cas, certains estiment qu'il faut en détruire tout l'héritage: Denis Kessler, membre du MEDEF, dans la revue Challenges du 4 octobre 2007: « les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement de [Sarkozy] peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale et de portées diverses : statut de la

fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme... A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil National de la Résistance. »



Stéphane Hessel,
infatigable défenseur des
« jours heureux »

quement le programme du Conseil National de la Résistance. »

D'autres y voient une source toujours vivace d'indignation salutaire à la vie démocratique et au progrès, ainsi Stéphane Hessel dans « Indignez vous! »: « De ces principes et de ces valeurs, nous avons aujourd'hui plus que jamais besoin. Il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont

nous soyons fiers: pas de cette société des sans papiers, des expulsions, des soupçons à l'égard des immigrés, pas de cette société où l'on remet en cause les retraites, les acquis de la Sécurité sociale, pas de cette société où les médias sont entre les mains des nantis, toutes choses que nous aurions refusé de cautionner si nous avions été les véritables héritiers du Conseil National de la Résistance. »

D'autres enfin, une nostalgie, certes poignante, mais digne de « has been » : Jack Dion dans un article de l'hebdomadaire Marianne du 21 au 27 mai 2011: « Voilà pourquoi certaines commémorations, aussi sympathiques soient-elles, sont un formidable piège. Ce n'est pas dans le programme du CNR que l'on trouvera la réponse aux délocalisations, au règne de la spéculation, à l'engrenage du libre-échange sans rivage, et au dumping salarial à l'échelle planétaire. Ce n'est pas dans le programme du CNR que l'on trouvera des formes de propriété permettant de dépasser le face-à-face stérile entre l'étatisation et la privatisation généralisée. Tels sont pourtant les défis auxquels se heurtent aujourd'hui tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans l'ordre (injuste) des choses . »

La rédaction

couverture : d'après une photographie prise à Ravensbruck.

POUR UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE LE 27 MAI POUR LE RESPECT DE L'HISTOIRE.

AU COURS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L' UNION FRANÇAISE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE, DONT FAIT PARTIE L'A.N.A.C.R., LA MOTION SUIVANTE A ÉTÉ VOTÉE À L'UNANIMITÉ SUR PROPOSITION DES MEMBRES DE LA COMMISSION CIVISME ET MÉMOIRE, MOTION QUE NOUS APPELONS TOUS LES ADHÉRENTS DE NOTRE ASSOCIATION À PORTER À LA CONNAISSANCE DES ÉLUS DE LEUR SECTEUR.

LA MOTION

L'U.F.A.C, réunie en assemblée générale, le 6 octobre 2011, réaffirme la nécessité d'instaurer une journée nationale de la Résistance le 27 mai : pour le respect de l'histoire afin de reconnaître le rôle de la Résistance dans la libération du pays et le rétablissement de la République. Journée non fériée et non chômée. Pour l'U.F.A.C, la date du 27 mai est la date symbolique dans l'histoire de la Résistance, en raison de l'unification de tous les mouvements au sein du Conseil National de la Résistance présidé par Jean Moulin. Cette unification a permis au Général de Gaulle de légitimer son autorité auprès des alliés, d'affirmer la souveraineté de la France, de conduire la libération du pays et son redressement.

Le 27 mai 1943 est une date essentielle de l'histoire de France, de l'histoire et de notre République. Vouloir qu'elle devienne Journée Nationale de la Résistance n'est que rendre mérite au peuple de France et aux Résistants qui ont joué un rôle important dans la libération du pays et dans la reconstruction administrative, politique, économique et sociale de la France. C'est rendre à la Résistance ce qui appartient à la Résistance et à la France. La réalité historique doit l'imposer.

L'AVIS DE L'ANACR

Cette motion nous paraît répondre en des termes concis et essentiels aux arguments jusqu'alors opposés à cette instauration par les gouvernements successifs.

L'argument qu'on pourrait dire " du trop plein" que présentait Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'état aux Anciens combattants, le 26 mars 1999 à Jean-Claude Perron, conseiller général du Morbihan, qui l'avait interrogé sur la proposition soumise par l'Anacr: *«Vous avez bien voulu appeler mon attention sur une requête formulée par le comité du Pays de Lorient de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance (A.n.a.c.r.), tendant à ce que le 27 mai, jour anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance en 1943, soit célébré comme journée nationale de la Résistance. Je comprends cette demande mais je dois préciser que sa réalisation pratique se heurte à une difficulté importante, celle d'ajouter une nouvelle commémoration officielle à une date de l'année proche de la célébration d'autres événements ou fêtes légales. En effet, il y a lieu d'observer à cet égard que le dernier dimanche d'avril, journée du souvenir de la Déportation, le 8 mai, journée de la commémoration de la capitulation sans conditions de l'Allemagne nazie, et le 16 juillet, jour du souvenir de la Rafle du Vel d'Hiv, évoquent ces moments tragiques, puis glorieux de notre histoire. Le 8 mai est aussi la journée de tous ceux qui ont permis à la Patrie, par leur engagement au grand jour comme les Français Libres, ou dans le combat de l'ombre comme les Résistants de la France occupée, de retrouver sa liberté et son indépendance. Tous, groupés derrière le Général de Gaulle, ont prouvé que la Résistance française ne s'est pas éteinte. C'est le sens du 18 juin, qui bien que n'ayant pas été officialisé*

comme date commémorative, symbolise l'esprit de résistance. L'hommage aux morts et le souvenir de la fierté retrouvée peut, me semble-t-il, difficilement s'accommoder de la multiplication éventuelle de ces journées de commémoration.»

L'argument qu'on pourrait dire « de l'accord préalable entre les diverses associations » que présentait le Premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, le 23 juillet 2002 à François Goulard, Député-maire de Vannes, qui l'avait interrogé sur la proposition soumise à nouveau par l'Anacr: *«Je suis convaincu de la nécessité de transmettre aux jeunes générations les messages de courage et de civisme légués par la Résistance. C'est un impératif républicain auquel mon gouvernement veillera. Lors du Haut Conseil de la Mémoire Combattante du 19 février dernier, le Président de la République a souligné l'importance du choix d'une journée pédagogique sur l'esprit de Résistance. Le choix de la date de cette manifestation doit cependant être laissé à l'appréciation des organisateurs dans l'attente que le monde associatif, qui est actuellement partagé, trouve un accord sur une date.»*

L'argument, enfin, selon lequel la journée nationale commémorative du 18 juin suffirait à évoquer la totalité des combats de la Résistance, argument par lequel le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants répondait en 2010 à diverses questions de parlementaires sur la proposition toujours soumise par l'Anacr: *«Dans ce contexte, le décret n° 2006-313 du 10 mars 2006 qui a*

POUR UNE JOURNÉE NATIONALE DE LA RÉSISTANCE LE 27 MAI POUR LE RESPECT DE L'HISTOIRE.

institué le 18 juin en « journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi » doit être bien interprété. Par son intitulé, il rassemble sous la bannière d'une date célèbre pour le grand public l'ensemble des Résistants français, c'est-à-dire tous ceux qui ont refusé la défaite et continué à se battre, que cela soit dans les Forces françaises libres, à la tête d'un journal clandestin, sur les bancs de l'assemblée consultative provisoire d'Alger, ou dans un maquis. C'est

pourquoi l'instauration d'une autre journée nationale consacrée à la Résistance conçue comme la seule résistance intérieure risquerait d'être incompréhensible aux yeux de la plupart des Français, pour qui le 18 juin incarne justement la résistance de façon globale. ...Il est donc nécessaire de ne pas encourager la multiplication des journées d'hommage... Il est important d'éviter la création de nouvelles journées commémoratives, d'autant qu'en dehors de celle du 18 juin, il en existe trois autres qui peuvent être l'occasion de célébrer l'idéal

démocratique et humaniste de la Résistance : la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, la commémoration de la victoire de 1945 et, surtout, la cérémonie en hommage à Jean-Moulin qui se déroule chaque 17 juin au Panthéon. Les discours prononcés lors de cette dernière manifestation ne manquent jamais de célébrer le rôle du CNR.»

Le rôle du CNR, peut-être mais le programme " Les Jours heureux" qui n'était certes pas prévu dans l'appel du 18 Juin 1940 : on ne peut qu'entendre !

DÉCLARATION DE L'ANACR : «HONORER DE MANIÈRE SPECIFIQUE LA MEMOIRE DES VICTIMES DE CHAQUE CONFLIT.»

Le souvenir de près de 1 million et demi de tués, de millions de gazés, blessés et mutilés entre 1914 et 1918, de millions de veuves et d'orphelins, reste présent avec force chaque 11 novembre, lorsqu'autour des Monuments aux Morts où leurs noms sont gravés, la Nation, dans chaque ville et village de France, rend annuellement depuis 1922 hommage à leur sacrifice pour préserver l'indépendance et l'intégrité de notre pays.

L'ampleur inégalée du drame qu'a représenté pour la France la Première Guerre mondiale justifierait s'il en était besoin que soit gardée sa spécificité à la cérémonie du 11 novembre, sans que lui soit associée la mémoire des victimes d'autres conflits dans lesquels notre pays fut impliqué quand son indépendance et la liberté de son peuple furent à nouveau menacées, ou lorsqu'il fut confronté à ceux liés au processus mondial de décolonisation. Tous eurent leur spécificité, tous s'accompagnèrent de lourds sacrifices arrachant des femmes et des hommes à l'affection des leurs, meurtrissant les corps et les âmes de nombre de ceux qui y survécurent, laissant dans la conscience des familles et de la Nation une empreinte indélébile.

Entre 1940 et 1945, dans notre pays asservi les combattants volontaires de la Résistance qui, s'étant dressés contre l'occupant nazi et ses complices pétainistes, sont morts sous la torture, fusillés, massacrés, au combat ou dans les camps nazis, de même que hors de nos frontières les Français Libres qui, ayant volontairement répondu à l'appel du 18 juin du Général de Gaulle, sont tombés sur les fronts d'Afrique, d'Asie, d'Europe, de l'Atlantique et du Pacifique, méritent que la mémoire non seulement de leur sacrifice mais aussi du sens du combat patriotique, démocratique, humaniste, antifasciste pour lequel ils ont donné leur vie soit honorée de manière spécifique.

C'est pourquoi l'Anacr ne saurait approuver l'idée de M. le Président de la République — qui dans son intervention n'a pas cité les Combattants de 39-45, les Résistants, les Déportés et les Français libres - d'honorer de manière indifférenciée, le 11 novembre, la mémoire de celles et ceux qui sont tombés durant tous les conflits dans lesquels la France a pu et peut se trouver impliquée ; car cela aurait pour conséquence, par la confusion mémorielle qu'elle instaurerait, d'hypothé-

quer gravement la mémoire de chacun d'eux. Et, quelle que soit la précaution prise par le chef de l'Etat en affirmant qu'aucune commémoration ne sera supprimée, elle s'inscrit de fait dans la démarche de Journée unique du souvenir, condamnée par l'UFAC et la quasi-totalité des associations du Monde Combattant.

Quant à la proposition d'inscrire sur les monuments aux Morts les noms de tous les «Morts pour la France», elle comporte - par les critères larges d'attribution du titre il y a plus de six décennies - le risque de voir dans certains cas être aussi concernées par cette mesure des personnes ayant appartenu pendant l'Occupation aux organisations collaborationnistes et aux services criminellement répressifs du régime dit de l'Etat Français ; ce qui serait source de scandale et de trouble.

Un projet de loi doit être déposé par le gouvernement pour donner une assise légale à la proposition de Monsieur le Président de la République, l'Anacr s'adressera à tous les groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et du Sénat pour leur demander de ne pas le voter.

Paris, le 12 novembre 2011



SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MEMOIRE DES PEUPLES

“NOTRE HÉRITAGE N’EST PRÉCÉDÉ D’AUCUN TESTAMENT”.

FEUILLETS D’HYPNOS, ÉCRITS ENTRE 1943-1944, PAR RENÉ CHAR, CHEF DE SECTEUR, SOUS LE NOM ALEXANDRE, DE L’ARMÉE SECRÈTE DURANCE SUD DEPUIS 1941.

“ ET DÉJÀ ON SENT VENIR L’OUBLI. LA GUERRE VA SE COLLER À D’AUTRES GUERRES DANS LE PASSÉ. LA GUERRE N’EST PLUS RIEN QUE DEUX DATES QUE LES ENFANTS RÉCITERONT. IL NE RESTE PLUS RIEN DE LA GUERRE QUE CE QU’IL EN FAUT POUR LE CERTIFICAT D’ÉTUDES ET LE BACHOT. OUBLIERA-T-ON AUSSI L’INCROYABLE DANS L’ATROCE ? OUI, COMME LE RESTE. COMMENT FAIRE POUR QU’ON OUBLIE PAS ?”

LÉON WERTH, ÉCRIVAIN JUIF AYANT VÉCU TOUTE LA GUERRE DANS LA CLANDESTINITÉ, EXTRAIT DE SON “ JOURNAL DE GUERRE” “ DÉPOSITION” ÉCRIT ENTRE 1940 ET 1944 ALORS QU’IL ÉTAIT RÉFUGIÉ DANS LES VOSGES.

“ DANS LA HAINE NAZIE, IL N’Y A RIEN DE RATIONNEL... SI LA COMPRENDRE EST IMPOSSIBLE, LA CONNAÎTRE EST NÉCESSAIRE, PARCE QUE CE QUI EST ARRIVÉ PEUT RECOMMENCER, LES CONSCIENCES PEUVENT À NOUVEAU ÊTRE DÉVIÉES ET OBSCURCIES, LES NÔTRES AUSSI... MÉFIEZ-VOUS DES CHEFS CHARISMATIQUES ET SI UN NOUVEAU FASCISME SE DÉCHAÎNE, TROUVEZ LA FORCE DE RÉSISTER : EN CELA AUSSI, LE SOUVENIR DE CE QUI S’EST PASSÉ AU COEUR DE L’EUROPE PEUT ÊTRE UNE AIDE ET UN AVERTISSEMENT”.

PRIMO LEVI, DÉPORTÉ À AUSCHWITZ, EXTRAIT DE L’APPENDICE ÉCRIT EN 1976 POUR L’ÉDITION SCOLAIRE DE SON OUVRAGE “ SI C’EST UN HOMME”.

Nous sommes présents aujourd’hui pour rendre hommage à ceux qui, en refusant de subir la terreur nazie, en refusant de collaborer avec l’occupant, comme le leur intimait Philippe Pétain chef de l’Etat français, ont pris le risque de perdre la vie plutôt que de renoncer à leurs raisons de vivre.

Nous sommes présents aussi pour réaffirmer que leur combat nous rend, pour ce jour comme pour demain, à jamais redevables de leur héroïsme tranquille et désintéressé .

Comprendre leur combat et s’incliner devant leur courage et leur abnégation, c’est tout d’abord prendre la mesure de la totale inhumanité de leurs ennemis, occupants leur sol, mais aussi collaborateurs de l’ordre nouveau que le nazisme voulait instaurer .

Qu’il nous suffise, pour ce faire , de donner la parole aux barbares eux - mêmes :

LE CULTE DE LA RACE SUPÉRIEURE

Hitler dans Mein Kampf. Un peuple, un empire, un chef: « Nous sentons bien tous que dans un avenir lointain, l’homme rencontrera des problèmes que seule une race supérieure, un peuple de maîtres sera appelée à dominer, en prenant appui sur les moyens et les possibilités offertes par l’ensemble du globe ... Si notre peuple et notre Etat deviennent victimes de ces juifs tyrans des peuples, avides de sang et d’argent, la terre entière s’écroule dans les tentacules de cette pieuvre; si l’Allemagne se délivre de cette étreinte, on peut considérer que le principal danger menaçant sera écrasé pour le monde entier».

Après des siècles de pleurnicheries sur la défense des pauvres et des humiliés, le moment est arrivé de nous

décider à défendre les forts contre les inférieurs... L’instinct naturel ordonne à tous les être vivants non seulement de vaincre leurs ennemis, mais encore de les exterminer...

Il ne s’agit pas de supprimer l’inégalité parmi les hommes, mais au contraire de l’approfondir... Le peuple allemand est élu pour devenir la nouvelle classe des seigneurs dans le monde».

Le Maréchal Keitel chef du Haut Commandement allemand, dans ses directives du 23/07/1941 et du 16/09/1941 diffusées dans toutes les unités de l’Armée allemande à travers l’Europe occupée: «Il faut avoir en vue que la vie humaine dans les pays occupés n’a aucune valeur dans la majorité des cas et qu’un effet de terreur ne peut être obtenu qu’à l’aide de mesures exceptionnellement cruelles».

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

En décembre 1941 Le décret NN Nacht und Nebel "Nuit et Brouillard "Himmler Reichführer chef des SS donne ses instructions à la Gestapo ,le 7 décembre 1941: «Après mûre réflexion, la volonté du Führer est de modifier les mesures à l'encontre de ceux qui se sont rendus coupables de délits contre le Reich ou contre les forces allemandes dans les zones occupées. Notre Führer est d'avis qu'une condamnation au pénitencier ou aux travaux forcés à vie envoie un message de faiblesse. La seule force de dissuasion possible est soit la peine de mort , soit une mesure qui laissera la famille et le reste de la population dans l'incertitude quant au sort réservé au criminel. La déportation vers l'Allemagne remplira cette fonction».

Instructions complétées par une lettre du Maréchal Keitel : «Les prisonniers disparaîtront sans laisser de trace et aucune information ne sera donnée sur leur lieu de détention ou sur leur sort».

LES CAMPS D'EXTERMINATION...

Les camps d'extermination par le travail pour les opposants et résistants

Les camps de la mise à mort pour les juifs, les roms, les malades mentaux :

Himmler Reichführer, discours du 4 octobre 1943 devant les responsables régionaux du Reich: «Si dix-mille femmes russes tombent d'épuisement en creusant une tranchée antichar, cela ne m'intéresse que tant que la tranchée n'a pas été terminée».

Discours du 6 octobre 1943 devant les responsables régionaux du Reich: «La phrase " il faut exterminer les juifs", ces quelques mots messieurs on les prononce facilement. Pour celui qui doit réaliser ce qu'elle exige, c'est la chose la plus dure et la plus difficile

qui existe... La question qui s'est posée à nous: que faire des femmes et des enfants ? Je me suis décidé ici aussi à trouver une solution très claire. Je ne me sentais pas, en effet, le droit d'exterminer , donc de tuer ou de faire tuer les hommes, en laissant, sous la forme d'enfants, grandir des vengeurs face à nos fils et à nos petits fils. La difficile décision devait être prise de faire disparaître ce peuple de la Terre... L'organisation de cette mission a été faite sans que nos hommes et notre Führer en subissent un dommage à l'esprit ou à l'âme»...

C'est avec cet ordre de terreur et de mort pour des millions d'êtres humains, qu'après avoir appelé à cesser le combat, le 17 juin 1940 et après avoir signé l'armistice le 22 juin 1940



La rencontre Hitler - Pétain, le 24 octobre 1940 à Montoire

fait allégeance à Hitler à Montoire, le 24 octobre 1940, Philippe Pétain va chercher à imposer aux Français de collaborer pendant toutes les années de guerre.

LA COLLABORATION

Discours du 30 octobre 1940: «C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française, une unité de dix

siècles, dans le cadre d'une activité constructive du nouvel ordre européen que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration. Cette collaboration doit être sincère, elle doit être exclusive de toute pensée d'agression».

Confidence, au cours de l'été 1940, à Darnand , futur chef de la Milice: «Poursuivez votre activité et continuez à dénoncer les ennemis de l'ordre nouveau en vous inspirant de ma formule que je vous donne : je n'aime pas les juifs, je déteste les communistes, je hais les francs maçons».

Confidence au Colonel Labonne, Commandant de la Légion des Volontaires français sur le front de l'Est en juillet 1941: «En participant à cette

croisade dont l'Allemagne a pris la tête acquérant ainsi de justes titres à la reconnaissance du monde, vous contribuez à écarter de nous le péril bolchevique: c'est votre pays que vous protégez ainsi en sauvant également l'espoir d'une Europe réconciliée».

Discours du 28 avril 1944: «Français, quiconque parmi vous, fonction-

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

naire, militaire ou simple citoyen participe aux groupes de résistance, compromet l'avenir du pays. Il est de votre intérêt de garder une attitude correcte et loyale envers les troupes d'occupation».

Cette collaboration sincère, Philippe Pétain et ses miliciens l'ont mise en oeuvre avec constance, en utilisant les moyens de la pire répression contre les victimes du nazisme et les Résistants.

Ainsi, Pétain, doté des pleins pouvoirs, depuis le 10 juillet 1940:

- a accepté dès 1940 de livrer à Hitler tous les réfugiés politiques allemands (article 3 de la convention d'armistice);

- a créé une cour martiale dès le 24 août 1940, la complétant en août 1941 par la Section spéciale qui a pour instruction de prononcer des peines de mort. Quand son ministre de la justice Barthélémy lui signalait que les prisons étaient déjà pleines, Pétain répliquait *«le peloton d'exécution vous fera de la place»;*

- a mis en place une commission de révision des naturalisations remontant jusqu'au 10 août 1927, et retirant la nationalité française à 15 154 personnes dont 6 307 juifs, étant précisé que dès le 4 octobre 1940 tous les ressortissants *«étrangers de race juive»* pouvaient être internés dans des camps spéciaux;

- a promulgué les lois antisémites le 3 octobre 1940 portant statut des juifs, le 2 juin 1941 ordonnant le recensement de tous les juifs et de leurs biens, et a organisé la raffle du Vel d'Hiv les 21 et 22 juillet 1942;

- a promulgué la loi du 14 août 1941, loi rétroactive, réprimant l'activité communiste ou anarchiste, loi qui a rendu possible la condamnation de nombreux Résistants dont ceux internés à Chateaubriand parmi lesquels le 22 octobre 1941 Pucheu choisira 27 otages, fusillés dès le lendemain par les nazis;

- a créé la Milice le 30 janvier 1943, présentée comme *«avant - garde du maintien de l'ordre intérieur du territoire français»*, donnant aux miliciens par la loi du 20 janvier 1944, instaurant les cours martiales, le pouvoir de juger les *«individus agissant isolément ou en groupes, arrêtés en flagrant délit d'assassinat ou de meurtre, commis au moyen d'armes ou d'explosifs pour favoriser une activité terroriste»*: l'identité des juges était gardée secrète, le plus souvent il n'y avait aucun procès, la sentence, soit la mort, étant immédiatement exécutée dans la cour de la prison;

- après l'échec de la campagne *«pour la relève»*, a mis en place le Service du Travail Obligatoire le 16 février 1943, pour les classes 1920, 1921 et 1922 qui devaient partir deux années travailler en Allemagne au service de la machine de guerre nazie.

Selon les estimations les plus fiables, la police et la milice de Vichy ont tué près de 24 000 personnes et livré près de 100 000 personnes à l'occupant nazi pour la déportation.

LE CAS DU MORBIHAN

Dans le Morbihan, 576 hommes, 59 femmes seront déportés, 284 d'entre eux mourront en déportation dont 40 personnes d'origine juive à Auschwitz. 5 000 personnes ont été tuées dont 202 membres des Forces Françaises Libres, 449 membres des Forces Françaises de l'Intérieur (dont 242 sur les fronts de Lorient et de la Vilaine), 800 civils fusillés ou exécutés, et au moins 1019 civils morts du fait de bombardements, d'explosions de mines, de balles perdues.

Dans le Morbihan, cette politique de collaboration s'est incarnée dans les actions du Bezen Perrot dont, au moment de mourir en 1944, dans un sanatorium de la SS, François Debauvais, un de ses créateurs avec Célestin Lainé, persistait à revendiquer le

choix: *«camarades de la formation Perrot, je vous salue... ce n'est pas parce que nous croyons que l'Allemagne sortira victorieuse du gigantesque conflit, que depuis le premier jour de la guerre nous sommes à ses côtés. Notre choix ne relève pas de l'opportunisme mais d'une conception du monde commune sur des points essentiels»...*

Conception du monde et *«connaissance de race»* dont se prévalait aussi le général Fahrmbacher, commandant du 25 ème corps d'armée, *«défenseur»* de la place forte de Lorient pour chercher à faire accroire à une bonne entente entre bretons et nazis : *«Les Bretons mènent une vie modeste... A les entendre parler leur langue à eux, on réalise tout de suite qu'ils appartiennent à un vieux peuple de couche celtique... Bretons et troupes allemandes ont vécu côte à côte pendant près de cinq années et l'on peut dire qu'une bonne entente n'a cessé de régner entre les uns et les autres. Des milliers de Bretons ont gagné leur vie à construire le mur de l'Atlantique ou à travailler dans les services auxiliaires allemands... Et quand on vit, à partir de février 1944, se développer en Bretagne un mouvement de Résistance, c'est parce que la chose avait des origines politiques étrangères : les événements qui se déroulèrent alors ne trouvèrent pas leur source dans les pensées des gens du pays... Ce nouvel adversaire, le mouvement de la Résistance, multipliaient les attentats sur les soldats allemands isolés, et l'on voyait surtout que la population jusqu'ici si accueillante devenir beaucoup plus réservée, compte tenu de la pression et de la terreur qu'exerçaient les " maquisards"... qui n'observaient en rien les prescriptions du droit des gens».*

Voilà ce qu'osait écrire ce criminel de guerre nazi dans ses *«mémoires de guerre Lorient 1940-1945»*, rédigées à partir de 1946 à la demande du service historique de l'Etat-major gé-

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

néral des Etats Unis.

Alors que, précisément, les vastes opérations de rafles et de représailles que multiplièrent, fin 1943 et début 1944, l'armée allemande, les services de la sécurité (S.D) et leurs séides de la milice, signaient d'abord l'échec de l'enrôlement de la jeunesse bretonne pour le S.T.O.

Ainsi, en décembre 1943, lorsque l'organisation TODT réclama aux autorités la mise à disposition de 1 750 personnes supplémentaires, seuls quelques jeunes Bretons répondirent à leurs convocations. La traque aux réfractaires fût lancée. Elle allait aussi entraîner le passage dans la clandestinité de dizaines de jeunes gens, dont certains iraient rejoindre la Résistance et les maquis.

Les représailles contre les groupes de Résistants engageant des actions de sabotage et les jeunes filles agents de liaison cherchaient tout d'abord à créer un effet de terreur.

LES FEMMES DANS LA RÉSISTANCE

Arrêtons - nous quelques instants sur le destin de femmes dans la Résistance ou plutôt de la Résistance.

Agnès de la Barre de Nanteuil, née en 1923, enseignante, participait à un réseau pour recueillir les aviateurs tombés sur le territoire national. A partir de février 1944, elle devint agent de liaison entre Paul Chenailler, « colonel Morice » commandant de l'Armée secrète du Morbihan et le Général Audibert, commandant de l'Armée secrète pour tous les départements bretons, qui a trouvé refuge à la clinique des Augustines à Malestroit où la supérieure du couvent soeur Yvonne Beauvais prenait en charge les militaires blessés avant de les remettre à une filière d'évasion par l'Es-

pagne.

Arrêtée le 14 mars 1944, à Runiac en Theix par les services de sécurité allemands, vraisemblablement suite à une dénonciation « *on ne pleure pas devant ces gens là* » dit-elle à sa mère en quittant la maison.

Détenue à Vannes puis à Rennes, elle ne parle pas, malgré les tortures. Dans une lettre qu'elle parvint à faire sortir de la prison de Rennes, elle écrivait « *j'ai promis beaucoup et je tiendrai bon. C'est difficile tant mieux ! La victoire complète ne se gagne qu'avec beaucoup de blessures et beaucoup de sang* ».

Déportée début août en Allemagne, le train où elle se trouvait est bombardé le 6 août 1944 à Langeais. Agnès cherche à s'échapper et est blessée par le tir d'un soldat allemand. Malgré ses blessures, elle est maintenue dans le wagon à bestiaux qui part vers l'Allemagne, elle meurt en gare de Paray Le Monial le 13 août. Ses dernières paroles furent: « *Je donne ma vie pour mon Dieu et pour ma patrie* ».

Le Général Audibert est arrêté par la Gestapo le 17 mars 1944, à la clinique des Augustines à Malestroit, et déporté à Buchenwald, camp d'où il reviendra. En revanche, son épouse, Claire Doré-Graslin née en 1880, déportée à Ravensbruck, matricule 38769, sera gazée dès son arrivée au camp, le 18 mai 1944. Sans ignorer le sort qui l'attendait, elle a choisi de prendre la place d'une jeune fille âgée de 18 ans.

Le 15 avril 1944, les Allemands décidaient l'installation, à Locminé, d'un détachement du SD, antenne de la Gestapo, de quelques membres de la Bezen Perrot, aux ordres de Célestin Lainé, à l'école publique de filles, et ainsi renforçait la garnison.

Selon la description des lieux faite après la libération par le Docteur Devait (cité par Charles Floquet) : « *Trois pièces [dans l'école] servaient de cellules. Basses de plafond, aucune des trois pièces ne présente d'ouverture directe (fenêtre ou lucarne) donnant sur l'extérieur. Elles ne reçoivent aucune lumière du jour. Les portes sont*



Yvonne Beauvais, Supérieure du couvent des Augustines à Malestroit décorée par le général de Gaulle

très lourdes, épaisses de 30 cm et fermement hermétiquement. L'une des portes fait communiquer deux de ces pièces, les deux autres donnant dans un petit couloir ».

En un peu plus de trois mois, 1 100 personnes y seront séquestrées, pendant plusieurs jours parfois, et notamment du 3 au 10 juillet 1944, 63 hommes, dont 30 étaient de Locminé et 33 de Saint-Jean-Brévelay.

Selon le témoignage d'un rescapé recueilli par Charles Floquet, voici comment se déroulait un interrogatoire « ordinaire » : « *Le 3 juillet, vers 23 h, je fus jeté en prison en compagnie de ca-*

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

marades dont j'ignorais l'arrestation. Nous étions une quarantaine, couchés sur le ciment recouvert d'une mince couche de foin. Au jour, lorsque j'ai vu dans quel état étaient mes camarades qui avaient déjà subi la torture, j'ai été saisi d'effroi. La plupart avait le corps meurtri : de là j'ai compris les plaintes que toute la nuit j'entendais. Le mardi matin, à 9 h, lors de l'arrivée des policiers, quelques camarades sont passés avant moi à la chambre de torture. Malgré l'épaisseur des murs et des portes, nous entendions les coups tomber et les cris de douleur venir jusqu'à nous.



Annick Pizigot meurt des suites sa déportation à Ravenbruck et à Mauthausen, à l'âge de 21 ans

Voici comment l'opération se pratiquait généralement : après la déclaration d'identité, on vous entravait les poignets, vous receviez quelques coups de poing et de cravache sur la figure.

On vous mettait un mouchoir dans la bouche, ensuite un bâillon immonde dessus. Ce bâillon traînait sous les pieds. On vous faisait vous accroupir, les mains entravées prenant les genoux, puis on vous passait une barre de fer entre les genoux et les coudes,

pour vous empêcher de vous relever. Alors la séance commençait, qui durait un quart d'heure ordinairement. Deux, trois, quatre hommes, armés de matraques en bois ou en caoutchouc, frappaient en cadence la partie du corps qui se présentait le mieux».

Annick Pizigot, née le 16 septembre 1924 à Locminé, Morbihan, travaillait dans l'hôtel-restaurant des voyageurs tenu par ses parents. Courant 1943, elle devint agent de liaison pour le Bureau des Opérations Aériennes du Morbihan alors dirigé par Julien Le Port, dit le «Coureur», et effectuait notamment des transports d'arme. De plus, l'établissement de ses parents servait souvent de lieu de rendez-vous pour les Résistants. Ainsi, le vendredi 31 mars 1944, l'état-major départemental des F.F.I. s'y était réuni pour établir la coordination des mouvements qui avaient décidé de fusionner et la façon dont les bataillons en cours de formation rejoindraient leur maquis au jour du débarquement.

Arrêtée le vendredi 28 avril 1944, vraisemblablement sur dénonciation, Annick est torturée dans la prison de Locminé où elle est retenue jusqu'au 2 mai 1944. Elle ne parlera pas. Elle est transférée à Vannes puis à Port-Louis. Sa condamnation à mort est commuée en peine de travaux forcés, c'est-à-dire à la déportation. Annick quitte Port-Louis le 1er juillet 1944, pour le centre de tri de Romainville avec 60 autres Résistants d'où le 8 juillet 1944 elle est envoyée dans diverses prisons en Allemagne, puis à Ravensbruck dans le même camp que Simone Le Port, matricule 47378, agent de liaison pour le BOA comme elle, Annick Philouze, Suzanne Bouvard, matricule 47329, " infirmières " dans le maquis de Saint Marcel, camp où sera également déportée Marie Croize dite Irène, matricule 57948, arrêtée le 20 juin 1944, près de Plume-

lec. Irène faisait fonction de secrétaire de Paysant, dirigeant le BOA de Bretagne suite à l'arrestation de Valentin Abeille.

Annick sera transférée au camp de Mauthausen. Elle verra la libération du camp. Très affaiblie, elle sera transférée, le 24 avril 1945, dans un hôpital suisse où elle mourra à 21 ans, le 26 novembre 1945.

« LES DÉS SONT SUR LE TAPIS »

Le 4 juin 1944, le mot d'ordre «*les dés sont sur le tapis*» diffusé par radio Londres annonce le débarquement.

L'insurrection nationale est lancée comme y appelait le Comité d'action militaire du C.N.R, dès le 22 mai 1944, s'adressant à tous les combattants des Forces Françaises de l'Intérieur, aux Groupes Francas, aux Corps Francs, Francs Tireurs et Partisans : «*Avant garde armée de notre peuple, vous devez lui donner l'exemple de l'union la plus complète, par dessus les différences d'origine et d'opinion, de métier et de croyance, par dessus les différences d'organisation.*

*Qu'une seule pensée vous anime :
Liberer la France !*

*Qu'une seule volonté vous hante:
rivaliser d'ardeur pour porter des
coups à l'ennemi et aux traîtres.*

Camarades de combat !

*..Attaquez l'envahisseur où vous le
trouverez !*

Harcelez ses troupes !

*Tendez des embuscades à ses
convois !*

Faites dérailler ses trains !

Faites couler ses péniches !

*Coupez ses lignes de communi-
cation !*

Armez-vous à ses dépens !

*Exterminez les traîtres, agents de
la gestapo, miliciens assassins, P.P.F,
R.N.P !*

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

Frappez, frappez, frappez par tous les moyens les bourreaux de notre peuple !

Prouvez au monde que les Français de 1944 sont dignes de leurs aînés de Valmy et de Verdun !

Gloire éternelle aux héros tombés dans les combats» !

Le débarquement des troupes alliées sur les côtes de Normandie le 6 juin 1944, le lancement de l'opération Overlord, le parachutage d'hommes et de quarante cinq tonnes d'armes et de munitions dans les landes de Lanvaux et dans la forêt de Duault notamment, en rendant possible des opérations militaires d'envergure contre l'occupant, vont simultanément accroître la rage vengeresse de celui-ci .

En effet, nul n'ignore, et surtout pas l'occupant, que la bataille décisive s'approche .

Entre le 6 et le 17 juin 1944, plus de 4000 combattants sont venus se fournir en armes dans le maquis de Saint-Marcel. Après la bataille de Saint-Marcel, le 18 juin 1944 et l'ordre de dislocation et de repli sur les autres maquis donné aux combattants, la recherche des dépôts d'armes, la chasse aux parachutistes et aux partisans, notamment des «chefs» tels Chenailler et Bourgoïn dit le «manchot», sont lancées. Cette bataille qui vit l'engagement de trois bataillons de FFI, et du 4ème bataillon des chasseurs parachutistes fit 42 morts côté français et 560 côté allemand.

Ce sont plus particulièrement le 261ème escadron de cavalerie ukrainienne et le 708 ème bataillon d'infanterie géorgienne, «les russes» qui, par groupes d'environ 80 hommes, ont la charge de cette traque.

Toutefois, dès le 9 juin 1944, le maquis de Priziac où se trouvent des sections du bataillon du «Commandant

Jacques» est attaqué: deux maquisards sont tués: Jean-François Huiiban, 19 ans, Henri Evanno, 30 ans.

De même, le 14 juin 1944, à Le Croisty dans le village de Kerbig, Jean André Le Capitaine, 20 ans, et Xavier Foucault, débusqués par les chiens, sont abattus dans un fossé où ils s'étaient cachés.

Le 15 juin 1944, au Croisty, un groupe de partisans est à nouveau surpris : Raymond Belpeer, 22 ans, Philippe Janin, 20 ans, Jean Le Douaron, 24 ans et Lucien Le Vaillant, 20 ans, sont abattus.

Le 18 juin 1944, sur les indications d'un milicien qui a réussi à s'intégrer dans le maquis de Priziac en racontant qu'il était pourchassé par la Gestapo, le S.D. de Guéméné fait cerner le bourg de Ploërdut pour tenter la capture des responsables de la Résistance locale. Louis Le Bec, instituteur, réussit à s'échapper mais son collègue Georges Baucher est arrêté, ainsi que le commis boucher Pierre Le Coguic, le mécanicien Joseph Palaric et sa fille Irène. Joseph Palaric sera fusillé, les trois autres déportés.

Le 20 juin 1944, les Allemands installent une Cour martiale militaire à l'école Saint-Barbe au Faouet, au coeur d'une région où les maquis sont particulièrement actifs. A partir du 21 juin, cette Cour statuera sur le sort de la plupart des Résistants capturés dans le nord-ouest du département.

Du 23 juin au 2 août, elle condamnera à mort plus de soixante patriotes et en enverra une vingtaine d'autres en déportation.

Ses premières victimes sont onze F.T.P du Finistere, arrêtés à Spezet le 21 juin : ils sont exécutés le 24 juin à trois heures du matin à Rozangat en Lanvégen.

Le 21 juin 1944, à Plouray, sur dénonciation, les Allemands arrêtent six jeunes réfractaires de nationalité belge et dix partisans de la 3ème compagnie FTP du Commandant Charles.

Le 24 juin à Rosqueo en Lanvégen, les jeunes belges Georges Sandele, Louis Dehenaw, Raymond Marmenout, Camille De Corte, René Mestdagh sont fusillés en premier, Jean De Coninck, seulement blessé, parvient à s'extraire de la fosse et à s'enfuir, alors que les Allemands gardent les dix Français qui vont être fusillés à leur tour: François Bernard, Claude Chalmé, Félix Daouphars, Marcel Jaffre, Samuel Lessard, François Le Pen, Pierre Robic, Alban Rousseau.

Entre le 19 et le 25 juin 1944, dans un rayon de 15 km autour de Saint-Marcel, au moins quarante patriotes sont abattus sur place, notamment des blessés.

Après le 25 juin, la traque gagne toutes les campagnes pour arrêter non seulement ceux qui ont combattu, mais aussi ceux qui les ont hébergés, nourris et aidés de mille et une manières. La rage meurtrière des occupants et de leurs séides n'épargnera pas les femmes résistantes, surtout si un dénonciateur local facilement identifiable fait partie des tortionnaires.

Ainsi, le 27 juin, à Saint Tugdual, des soldats en patrouille arrêtent Joseph Pérès, horloger à Guéméné et Joseph Le Lardic, tous deux âgés de 21 ans. Joseph Le Lardic, qui tente de fuir, est abattu immédiatement. Joseph Pérès, sera fusillé l'après-midi à Treffléan en Ploërdut avec un étudiant lorientais réfugié au Faouët, Pierre Le Lay, arrêté à Priziac.

Le même jour, le bourg de Plumelec est cerné par des soldats allemands qui paraissent avoir une liste :

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

à l'intérieur de l'hôtel-restaurant des époux Samson, ils arrêtent cinq personnes dont Jean Le Coq et Armande Morizur, guichetière au bureau de poste de Plumelec, entrée dans la Résistance depuis 1943 et épouse d'Eugène Morizur chef de la 7^{ème} compagnie de FFI.

Selon le témoignage recueilli par Joseph Jégo auprès de Louis Hoube,



Lors de la cérémonie
de Landordu

pharmacien à Plumelec, un jeune homme arrêté le même jour et comme Armande Morizur soumis à des tortures dans une salle de l'école des filles Notre-Dame à Saint Jean Brevelay, voici les sévices subis par cette femme, sévices que les Allemands ont pris soin de montrer aux autres personnes arrêtées: «à la tombée de la nuit, tous les co-détenus sont introduits dans une grande salle, là ils aperçoivent Armande suspendue à une fenêtre par les menottes qui lui lient les mains, la pointe des pieds touchant à peine le sol. Les hommes ont interdiction de l'aider sinon ils seront exécutés sur le champ. Toute la nuit

elle va supplier ses bourreaux de lui donner à boire, de la détacher», gémissant, «n'aurez-vous donc pas pitié de moi, ne voyez vous pas que le sang me coule le long des jambes ?» Vers minuit un jeune gardien va la détacher et lui permettre de s'asseoir sur une chaise, mais vers deux heures craignant sans doute le retour de son chef, il la suspend à nouveau. Elle expire une heure plus tard murmurant «Seigneur, aurez-vous pitié de moi ?»

Un gradé arrive, détache le corps qu'il envoie à coups de pieds dans le coin de la pièce.

Les co-détenus sont conduits dans une autre pièce. Quand ils reviennent, le corps d'Armande Morizur a disparu: il sera retrouvé courant juillet 1944 sur une lande de Saint Jean Brévelay. Son mari, le lieutenant F.F.I Morizur, sera exécuté d'une balle dans la nuque, le 12 juillet 1944 à Kerihuel comme les dix-sept autres combattants dont sept parachutistes: le capitaine Marianne, le lieutenant Martin, le sergent Mendès Caldas, le sergent Marty, Fernand Beaujean, Albert Bletterie et Louis Hanicq; sept FFI: Henri Denoual, Raymond Garaud, André Gondet, Georges Grignon, Pierre Le Bomin, Emmanuel Le Breton et Hervé Louail et trois cultivateurs qui les cachaient dans leur ferme: Ferdinand Danet, Alexandre Gicquello et son fils Rémy.

Le 28 juin, les Allemands arrêtent un jeune mécanicien, Henri Le Gal, et l'instituteur libre Ménagé: le premier sera fusillé à Penthièvre, le second mourra des suites des tortures.

Le 29 juin à Remungol d'en Bas, une patrouille surprend auprès du ruisseau l'adjudant parachutiste Auguste Chilou et, dans un petit bois proche, le patriote Albert Le Blanc. Chilou se défend vaillamment et tue plusieurs Allemands avant d'être abattu, ainsi que

Le Blanc. Les Allemands incendient la ferme après avoir arrêté le fils de la maison, Henri Mounier et un autre patriote, Robert Pichot. Ils seront fusillés à Penthièvre.

Le 30 juin à Pelhue, a lieu l'arrestation de Mathurin Jégo dont le fils était agent de liaison pour Marianne et qui avait hébergé des nombreux chefs de réseaux, il fut fusillé à Penthièvre.

Le 30 juin à Botquenven en Priziac sont fusillés Joseph Jaffré, 23 ans, Julien Le Guellan, 20 ans, Emile Rio, 23 ans, Georges Sanseau, 20 ans.

Toujours le 30 juin, les Allemands attaquent le maquis qui s'est créé, après Saint Marcel, dans le secteur de Moustoir-Ac: Jean Annic qui venait ravitailler le maquis est tué. Le 2 juillet beaucoup de FFI assistent à son enterrement à Locminé et plusieurs ne retournent pas au maquis après la cérémonie.

Le 3 juillet, les soldats allemands encerclent le bourg de Locminé: tous les hommes doivent se rassembler devant l'école publique. Le chef des soldats paraît posséder la liste des FFI de Locminé. Vingt cinq partisans sont identifiés, arrêtés, enfermés dans l'école des filles transformée en prison, torturés puis transférés à la prison de Vannes le 8 juillet. Ils seront exécutés à Penthièvre.

Jean Raby, 21 ans, torturé pendant trois jours à Locminé, membre du groupe FFI du capitaine Miles, fut conduit sur la route de Plumelin et abattu de quatre balles dans le dos, son corps étant découvert deux jours plus tard dans un champ, il fut interdit à sa mère de l'inhumer au cimetière.

Le 6 juillet, seize patriotes sont massacrés dans le bois de Landordu. Selon le témoignage d'un «bracon-

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

nier» recueilli par René Le Guénic, vers quatre heures du matin, celui-ci se rendant relever un piège placé la veille, aperçoit trois camions qui s'arrêtent non loin du chemin de Porh-Lann. Les soldats allemands qui en descendent barrent la route dans les deux sens. Se cachant derrière un talus, notre homme voit les Allemands conduire un groupe d'hommes en les poussant à coups de pieds et de crosse à l'intérieur du bois. Décidant de s'enfuir, le braconnier a néanmoins le temps d'entendre deux fusillades espacées de quelques minutes.

Revenant sur les lieux, le lendemain, il découvre qu'une fosse a été creusée puis recouverte de mottes de terre soigneusement placées, des ajoncs et des fougères ayant été plantés ainsi que quatre conifères. En creusant tout d'abord avec ses mains, il aperçoit des vêtements puis en creusant avec une pioche, il aperçoit des cadavres. Il informe le maire de Berné des faits. Les corps de seize hommes vont être ainsi découverts, vraisemblablement tués à coups de mitrailleuse. Certains paraissant avoir été enterrés encore vivants. Il s'agissait de jeunes gens pris en possession d'armes lors de rafles à Langonnet et à Plouray le 21 juin: Yves Faucheur, 22 ans, Roger Garnier, 20 ans, Yves Henrion, 24 ans, Joseph Marie Le Corre, 23 ans, Francis Le Guyader, 32 ans, François Marie Le Roux, Antoine Marchica, 29 ans, Francis Mostade, 20 ans, René Nicolas, 23 ans, Jean-Louis Poher, 22 ans, mais aussi le gendarme Joseph Le Bourgès, 43 ans, arrêté le 19 juin à Sérent, et Joseph Palaric, 50 ans, arrêté le 18 juin à Ploërdut, ainsi que quatre inconnus.

Le 7 juillet, un groupe de maquisards est surpris à Boutel, trois sont tués sur le champ: Jean-Marie Le Bloas, Raymond Denise et Robert Kessler. Leur corps sont enterrés dans des fossés.

Les autres sont arrêtés puis seront fusillés, Louis Christien De Verveur, le 11 juillet, Robert Grenet, Louis Kervarec et Louis Robic le 18 juillet.

Le dimanche 9 juillet, à Saint Jean Brévelay où un groupe de FFI s'est replié, les Allemands cernent le village, contraignent tous les hommes à se regrouper, sélectionnent tous les hommes de moins de 40 ans, et parmi eux, en arrêtent dix-sept, peut-être dénoncés par l'un des leurs. Ils sont conduits à la prison de Locminé et torturés, dix seront assassinés.

Ainsi, le 11 juillet, vers 17 h, Eugène Le Callonnec, Jean Le Gal, Louis Le Moing et le gendarme Dagorne sont conduits à la ferme de la Petite Métairie au Cosquer en Plaudren dont le fermier, Ambroise Gillet a été tué le 29 juin. La ferme est pillée puis incendiée. Jean Le Gal et Antoine Dagorne sont jetés dans le brasier, les cadavres de Le Callonnec et Le Moing seront enfouis au pignon de la ferme. Le 13 juillet, Henri Cadieu, Maurice Martin, Armel Martin, Emile Lanco, Laurent Lemaire et Roland Brulé, qui n'a que dix-sept ans, sont emmenés à la carrière du Bléneuh en Plumelin où ils sont fusillés. Selon le médecin qui examina les corps, Maurice Martin aurait été enterré encore vivant, un des soudards lui fracassant la tête pour l'achever.

Le 11 juillet, le chef de la Gestapo de Vannes fait remettre au colonel Reese, officier de carrière, l'ordre de faire fusiller cinquante détenus car, dit-il, la prison de Nazareth est surpeuplée. L'ordre est transmis au major Esser, âgé de 40 ans, ancien instituteur qui fait transférer les prisonniers au fort de Penthièvre où les exécutions dureront pendant trois heures, le 13 ou le 14 juillet 1944.

Voici ce que dit avoir vu de ces exécutions un prêtre catholique alle-

mand, Andréas Weiglen, qui a assisté un vendredi du mois de juillet 1944 à la mort de six des patriotes: *«J'allais ensuite à la place d'exécution sur les murs de la citadelle. Là il y avait deux bouts de bois dans la terre environ cinq mètres plus loin je voyais sept soldats allemands avec leurs fusils... A côté se trouvait un médecin allemand et un juge de guerre de la division de Redon. Comme premier on amenait Léon Fallot et on le ficelait avec son dos contre le bois. Le juge lisait la condamnation en allemand et après en français. La cause était nommée « franc-tireur ». Sur la question du juge : «Avez-vous encore un désir ? » Fallot répond : « Rien ». J'allais vers lui et priais avec lui « Mon Jésus ayez pitié de nous »...*

Pendant que je me retirais et que les soldats tournaient le levier de sûreté, Fallot s'écria « Vive la France ! » Sur ordre les soldats firent feu et Fallot tomba. Il a été détaché et déficelé. On l'a posé sur l'herbe, et après quelques instants le médecin constatait sa mort. On porta le corps du mort à côté. Où? Je ne sais pas. A ma demande « Qui fera l'enterrement ? » On me répondit: «Le curé de Saint-Pierre».

La même chose se répéta encore cinq fois. En deuxième et troisième ce furent les frères Samson. Je ne me rappelle plus la suite des trois autres. Ils venaient tous sans indice de peur, très courageux, comme des héros, comme des hommes qui combattent pour une grande idée. Les officiers et soldats qui étaient présents avaient aussi la même impression. Je quittai la place de l'exécution et même le soleil levant qui annonçait une belle journée d'été de juillet ne pouvait pas me consoler, et je me demandais: « Pourquoi ces six hommes là devaient-ils mourir ? ».

Il n'y eut pas d'enterrement fait par le curé de Saint Pierre: les corps fu-

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

rent jetés dans une sorte de boyau souterrain d'une trentaine de mètres, creusé par les Allemands à partir d'un tunnel qui était primitivement profond de quelques mètres, tunnel qu'ils refermaient sur les cadavres par trois épaisseurs de murs, distants de trois mètres les uns des autres et séparés par de la terre. Au moment de la découverte des corps, on relèvera sur les murs des inscriptions « Vive de Gaulle » et des croix de Lorraine entourées de « V », ce qui peut laisser craindre que tous n'étaient pas morts lors de la fermeture du tunnel... Lors de son procès qui vit sa condamnation à mort, Reese n'hésita pas à prétendre: *«la lutte en Bretagne était devenue impossible... à chaque carrefour, dans tous les villages, nos troupes étaient attaquées, mitraillées, décimées... nous ne trouvions devant nous que des adversaires qui n'acceptaient pas de se battre à terrain découvert»*. A la question sur le fait qu'aucun des cinquante détenus n'avait été jugé, Reese répondit *«je le savais... mais cela ne présentait aucune importance. Les policiers m'avaient informé qu'il s'agissait de terroristes et qu'ils devaient être liquidés. L'ordre d'Hitler était pour moi la seule loi que je devais observer... Ma conscience ne me reproche absolument rien... Pour les FFI, le devoir était de tuer les allemands... sans jugement eux aussi»*.

A Penthièvre les corps de cinquante deux suppliciés furent découverts le 16 mai 1945, dont quatre jamais identifiés:

Ceux de Plumelec (côté Sud), Jean Brule, 21 ans, ouvrier agricole, FFI, Mathurin Jego, 49 ans agriculteur quatre enfants; Paul Le Maire, hôtelier 33 ans, deux enfants; (côté Nord) Jean Le Coq, 32 ans, médecin, trois enfants; Henri Le Gal, forgeron, 19 ans arrêté le 28 juin; Jean Maréchal, 21 ans, né à Paris; Henri Mounier, agriculteur, 24 ans, un enfant; Robert

Pichot, aide en pharmacie, 19 ans, combattant à Saint Marcel.

Ceux de Quily (côté Sud) Alexandre Caillot, 25 ans facteur dans le réseau Guimard depuis 1943; Gabriel Caillot, 32 ans FFI les deux frères ont été arrêtés le 8 ou 9 mai 1944.

Ceux de Vannes (côté Sud) A. Cadoret, L. Le Bihan, G. Gasnier, (côté Nord) J. Penpenic.

Ceux de Locminé (côté Sud) Georges Basson, 21 ans, mécanicien; Albert Caro, 27 ans, employé; Marcel Dantec, 37 ans, forgeron; Antoine Ethore, 29 ans, caporal FFI, mécanicien; Léon Fallot, 43 ans, commer-

Aristide Samson, 31 ans, watman; Charles Simon, 20 ans, boucher; Joachim Thebaud, 39 ans, menuisier; (côté Nord) Laurent Le Foulgoc, 24 ans, bourrelier; Jules Le Maguet, 44 ans, marbrier; Roger Le Roux, Jean Martin, Jean Naël, Mathurin Quilleré, 38 ans, couvreur; Joseph Samson, 18 ans, manoeuvre; Charles Simon, 20 ans, boucher; Joachim Thébaud, 39 ans, menuisier.

Ceux de Molac (côté Sud) A. Daniel, (côté Nord) E. Monnier, M. Tellier.

Ceux de Mohon (côté Sud) J. Gau-



Lors de la cérémonie de Penthièvre en Juillet dernier: l'office religieux.

çant; Pierre Galerne, 23 ans, employé; Edouard Guillo, 25 ans, employé; Félix Hilary, 27 ans, ajusteur; Joachim Lamour, 39 ans, mécanicien; Joseph Le Bellour, 24 ans, jardinier; Yves Le Brazidec, 23 ans, manoeuvre; Laurent Le Foulgoc, 24 ans, bourrelier; Jules Le Maguet, 44 ans, marbrier; Jacques Lenormand, 46 ans, garagiste; André Le Penneç, 18 ans, boulanger; Roger Le Roux, 19 ans, peintre; Gaston Lohezic, 22 ans, typographe; Georges Lolon, 33 ans, watman; Jean Martin, 31 ans, sergent FFI, chef cantonnier; Jean Nael, 27 ans, FFI, chef de train;

tier, (côté Nord) P. Hervé.

Ceux de Pleucadeuc, (côté Nord) E. Monnier, A. P. Piquet. (côté Sud) : E. David, de Nantes, J. Dufis, de Carcassonne, Arsène Juillard, SAS blessé (arrêté à la clinique de Malesroit le 27 juin 1944) de Meissac, J. Le Normand, de Port-Louis,

Côté Nord : H. Le Gall, de La Chapelle Caro; V. Mahé de Brest; P. Le Guenedal, de Baden; Perron de Bubry; E. Morel, de Saint Marcel; A. Péresse, de Languidic; J. Tréhin, de Landevant; M. Tuffigo, de Saint Pierre Quiberon

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

Le 12 juillet, une trentaine d'Allemands fouillent une ferme à Tronovallen en Priziac. Au même moment, arrivent quatre jeunes gens du maquis qui viennent au ravitaillement : les Allemands abattent immédiatement Yves Gaumet, 21 ans, électricien. Roger Le Lay gravement blessé sera achevé le 17 juillet dans le bois de Cadelac. Giuseppe Aborati et Louis Kervarrec, capturés, seront fusillés quelques jours plus tard.

Le jeudi 13 juillet, vers 10 h, deux cents Allemands encerclent à Pleugriffet la ferme du Plessis où se trouve le P.C. du commandant Caro. Ils arrêtent le fermier Gillet qui ravitaille celui-ci puis le jeune Georges Le Berd, âgé de dix-sept ans.

Courant juillet, la compagnie du Capitaine « Bernard » alias Alphonse Le Cunff s'est installée dans des villages proches de la rive gauche du Blavet, entre Saint-Nicolas-Des-Eaux et Saint-Hilaire. La compagnie la Marseillaise du 5ème bataillon FFI commandée par le Capitaine « Albert » alias Jean Dinahet est, elle stationnée au village du Sarhouët en Plumeliau.

Au soir du 13 juillet, Alphonse Le Cunff quitte son P.C. de Kervernen avec une quarantaine d'hommes pour se rendre à un parachutage. En son absence, son adjoint « Claude » règle le service du camp.

A trois heures, le 14 juillet il y a une première alerte : une sentinelle qui a entendu un bruit suspect de pas dans un sentier qui conduit au village, tire quelques coups de feu. Plusieurs patrouilles envoyées inspecter les alentours, reviennent sans avoir rien remarqué. A cinq heures, seconde alerte : une sentinelle avancée tire de nouveau un coup de feu et accourt au camp prévenir que les Allemands sont là, à Kervernen et à Kergant. Les Allemands utilisent des mortiers et des

mitrailleuses à balles incendiaires, la ferme de Kervernen prend feu. La 2ème section, qui y était cantonnée et n'a pas eu le temps de prendre ses postes de combat, perd quatre hommes tandis que quelques autres se rendent. Les autres partisans parviennent à se replier derrière les villages où se trouvent les combattants de la 3ème section. Ceux de la 1ère section se portent alors à leur secours, prenant l'ennemi à revers ce qui permet aux hommes des deuxième et troisième section de se dégager. Il est midi.

Alerté par les bruits du combat, Alphonse Le Cunff a réussi avec ses maquisards, à attaquer un convoi d'Allemands qui venaient en renfort, tandis que le capitaine « Albert » alias Jean Dinahet, organise également une « contre-attaque ».

Plusieurs hommes ont réussi à se sauver en franchissant à la nage le Blavet à hauteur de Kervernen, les ponts et les passerelles des écluses étant solidement tenus par les Allemands.

La bataille durera jusqu'à 16 h, les maquisards réussissant à tenir en échec leurs assaillants et à effectuer une percée grâce notamment au courage de leur sentinelle Robert Le Beller dit « Milou », qui y laissera la vie. Au moins vingt sept autres combattants et le chef de section Lionel Dubray, 20 ans, fait prisonnier avec dix neuf autres partisans seront fusillés dans les bois de Botsegalo, à Colpo entre le 18 et le 22 juillet 1944. Le capitaine Julien Guidard dit « Vincent » de l'état major des FTP, 22 ans, capturé alors qu'il brûlait les papiers du 4ème bataillon et emprisonné à Locminé, mourra le 20 juillet, atrocement torturé, le crâne enfoncé et l'abdomen perforé.

Voici les partisans tombés à ou suite à la bataille de Kervernen: Henri Bobinec, Jean Bodevin, Gaston Brient, Pierre Bruchec, Georges Cor-

vec, Robert Courio, Jean Dabet, Jean Delleterre, Pierre Derrien, X. Dervoust, Marcel Doussineau, Jean Doussa, Lionel Dubray, Etienne-René Goualher, Jean Gregam, Robert Gregam, Julien Guidard, Laurent Henrio, Benoni Lamour, Gabriel Laurent, Louis Le Bail, Robert Le Beller, Auguste Le Bonnet, Pierre Le Bot, Louis Le Duic, Joachim Le Gal, Julien Le Garaud, Louis Le Namouric, Alphonse Le Goff, Joachim Le Henauff, René Le Fun, Henri Le Magueresse, Edouard Le Penne, Eugène Le Mezo, Marcel Le Roy, Joseph Le Terrien, Rémy Le Texier, André Le Tohic, Louis Le Tonquèze, Edouard Lhéridaut, Raymond Maho, Paul Magueresse, René Manic, François Mentec, Joseph Nicolas, Pierre Nicolas, Robert Novere, Jean Quellec, Charles Renaud, Alphonse Royer, Marcel Suignard, Maurice Tagliaferi, Pierre Verien et six inconnus.

Le 15 juillet, à Elven, les Allemands arrêtent, sur dénonciation, à leur domicile Joseph Nicolas, Armand Raullet et Rémy Le Texier qu'ils rouent de coups avant de les assassiner, sur la route de Sérent, dans un pré.

Le 18 juillet à 6 h, à la Croix des Nations en Berné, une femme entend des coups de feu; un peu plus tard son fils trouve dans les parages de la terre fraîchement remuée; trois Résistants ont été abattus: Louis Robic, 47 ans, cafetier, Louis Kervarrec, 17 ans, et Robert Grenet, 16 ans.

Le 18 juillet, à Pontivy, le S.D. extrait de la prison quatorze détenus, parmi lesquels Robert Jouridren, Claude Sendral et le gendarme Pierre Mourisset, arrêtés le 27 juin à Bubry, les lieutenants Alain Calloc'h De Kerillis, alias « Richard Skinner », et Jean Fleuriot, le sous-lieutenant Pessis, alias « Grey », le sergent-chef Cauvin, arrêtés le 14 juillet à Bubry ainsi que des patriotes des Côtes-du-Nord. Les

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

prisonniers sont transportés en camion jusqu'aux ruines du château de Rimaison, en Bieuzy-Les-Eaux.

Contraints de marcher jusqu'au bord d'un ruisseau qui coule vers le Blavet, ils sont fusillés. Deux cadavres ne seront jamais identifiés.

C'est aussi le 18 juillet que, à Coët-kermeno en Colpo, le SD abat quatorze patriotes extraits des geôles de Locminé, sans qu'il y ait eu un simulacre de procès. Macabre assassinat ré-

découvrent une fois le convoi allemand parti.

Le 21 juillet, des soldats allemands fusillent six hommes à Carnal-Vihan en Priziac et les enterrent dans une fosse: les cadavres criblés de balles ont la tête fracassée et paraissent avoir été assommés à coups de pioche. On ne pourra en identifier que cinq, dont l'instituteur Pierre Daniel, chef d'une section de FTP, arrêté le 17 juillet à Plouray, le sixième, qui n'a pu

Sont également présentes quatre jeunes femmes, Marie-Anne Gourlay et Anne-Marie Mathel, de Plouay, Anne-Marie Robic, de Ploemeur, réfugiée à Plouay, Marie-Joséphine Kervinio, de Guern, «agentes» de liaison qui devaient diffuser ensuite les déclarations.

Cernés par les Allemands, les partisans se défendent et cherchent à se dégager par petits groupes. Seuls Emile Le Carrer et Georges Marca y parviennent. Le Bolay, qui a dit quelques mots en allemand à une sentinelle, est épargné. Désiré Le Douairon, Georges Borgne et les quatre jeunes filles sont fusillés à terre, les bras en croix.

Rappelons, pour conclure, l'appel poignant aux Enfants de France lancé par Georges Bernanos, dès le 23 octobre 1941, au lendemain du Massacre de Chateaubriand :

« ENFANTS DE FRANCE »

«Enfants de France «

Souvenez-vous que ces martyrs sont morts, seuls, un matin à l'heure où les usines ouvrent leurs portes et qu'en prêtant bien l'oreille, ils auraient pu entendre l'immense rumeur des machines qui, d'un bout à l'autre du territoire, sur l'ordre de Pétain, travaillaient pour la victoire allemande.

Haissez donc, comme des hommes, l'imposteur qui a osé désavouer les victimes en face des bourreaux. Souvenez-vous que dans leurs derniers pas qu'ils firent de leur cellule à la fosse, tandis qu'ils sentaient se refroidir sur leurs épaules, la sueur d'une nuit d'agonie, ces malheureux ont pu se demander s'ils ne mouraient pas en vain .»

Certes, les temps ne sont plus à la haine, ils sont à l'hommage et à la ré-



La cérémonie de Keryagunff
l'intervention de Jean-Yves Nicolas, maire de Bubry

pété le 22 juillet sur treize autres détenus, abattus d'une balle dans la nuque. Seul Fernand Cargouët, du Sourn, laissé pour mort sur le terrain en réchappera.

Le 21 juillet, sur la départementale 790 entre Le Faouët et Plouray, Marcel Croizer, Pierre Daniel, Louis Le Moaligou, Yves Yannes, Jean Le Tréhour et un inconnu sont contraints, en pleine nuit, de creuser leur propre tombe, ont le crâne fracassé à coups de pioche, au point que leurs visages sont méconnaissables quand des paysans, qui ont entendu les bruits, les

être identifié, pourrait être Giuseppe Aborati, arrêté le 12 juillet dans le bois de Tronalaven et jamais retrouvé .

Le 24 juillet, Laurent Bigoin est arrêté à Persquen et conduit au Faouët, il sera fusillé le 29 juillet.

Le 26 juillet à 5 h, se rencontrent à Keryagunff en Bubry les membres du triangle de la direction du CMR: Désiré Le Douairon, alias « Alphonse », Frédéric Le Bolay alias « Armand » et Georges Borgne alias « Serge », leur adjoint Georges Marca dit « Marcel », et l'interrégional Emile Le Carrer dit «Max ».

SEULS LES MORTS QUI SONT NOMMÉS NE SONT PAS PERDUS POUR LA MÉMOIRE DES PEUPLES

connaissance pour tous ces combattants.

Toutefois pouvons-nous dire aujourd'hui que la République, pour qui ces hommes et ces femmes ont risqué leur vie, redonnant ainsi tout leur sens aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, leur a rendu une commémoration à la hauteur de leurs combats et de leur sacrifice ?

Cette République, qui n'a pas encore trouvé dans ces Assemblées démocratiquement élues une majorité pour faire de la journée du 27 mai, date anniversaire de la création du Comité National de la Résistance, une Journée Nationale de la Résistance pour que les enfants de France d'aujourd'hui et de demain, pensent à tous

ceux qui à leur âge, à celui de leur frère, de leur soeur, voire de leurs père et mère, ont affronté la torture et la mort pour vaincre le nazisme et rétablir dans leur pays une véritable démocratie .

Chers amis, chers camarades, le temps nous est compté pour voir satisfaire cette légitime exigence.

Mais ne nous trompons pas, le combat dont le programme les "*Jours Heureux*" traçait les grands axes, notamment pour "*l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie*", est toujours à mener, contre tous

ceux qui veulent, aujourd'hui, en finir avec les acquis de 1945, et qui, encore demain, chercheront à le faire.

Cet engagement aussi, nous le devons prendre, en leur mémoire, pour qu'ils ne soient pas morts en vain.

Katherine Le Port,
d'après ses interventions aux cérémonies de Bubry, Pluméliau, Bieuzy, Penthièvre, Berné (Landordu) et Hennebont.

(1) : les indications sur les noms, âges, actions, lieux d'arrestation et d'exécution ont été relevées notamment dans les ouvrages suivants :

LES MAQUISARDS CHEZ NOUS EN 1944; MORBIHAN:
Mémorial de la Résistance (dernière édition) de René Le Guénic.

LE MORBIHAN EN GUERRE
(édition de 1978) de Roger Leroux.

1939-1945 RAGE-ACTION-TOURMENTE au PAYS DE LANVAUX

(édition de 1991) de Joseph Jégo.
LOCMINÉ AU COURS DES SIÈCLES
de Charles Floquet.

Post Scriptum

Chers lecteurs,

Si vous avez des précisions à apporter sur les prénoms, âge, métier des patriotes mentionnés dans cet article, nous vous saurions gré de nous les transmettre.

Si vous relevez des erreurs et inexactitudes, ac-

cordez-nous votre indulgence, mais n'hésitez pas à nous adresser vos corrections.

Si vous faites partie de la famille de victimes ou êtes originaires vous-même de leur lieu de naissance ou de leur arrestation et si vous souhaitez participer activement aux cérémonies en leur honneur, en lisant l'appel aux morts ou en portant un des drapeaux de

L'Anacr, prenez contact avec notre association soit auprès du comité local de votre connaissance, soit à notre permanence départementale à

Lorient, Cité Allende, Salle F, tous les samedis matins entre 10h et 12h.

FORT DE PENTHIÈVRE. LES JEUNES SAUVEGARDENT LE SOUVENIR

La cérémonie commémorative en mémoire des martyrs de la Résistance a été très solennelle mercredi matin au fort de Penthièvre. Plus de deux cent personnes sont venues assister à l'office religieux et aux allocutions. Le sous-préfet de Lorient, ainsi que des députés, conseillers généraux et maires étaient présents pour ce rendez-vous patriotique.

PASSAGE DE FLAMBEAU DE LA JEUNESSE

Il y avait plusieurs signes qui laissaient entrevoir le passage du flambeau de ce devoir de mémoire. En effet, s'il y a encore des anciens qui mettent un point d'honneur à venir honorer la mémoire de leurs camarades morts pour la France, les associations

patriotiques cherchent à impliquer davantage la jeunesse pour continuer de porter les valeurs que défendent leurs aînés. Outre la présence du jeune porte-drapeau des FFI de St Pierre qui n'a que douze ans, la jeunesse était aussi invitée lors d'un moment particulièrement fort.

« PRENDRE CONSCIENCE DU DRAME QUI S'EST DÉROULÉ ICI »

La présidente départementale de l'Anacr (Anciens combattants), qui était présente à la commémoration avait convié Camille et Guillaume Jégo, les deux arrière-petits fils d'un des martyrs du fort pour faire l'appel aux morts. Un acte qui a particulièrement ému les deux cousins dont la fa-



Camille et Guillaume, les deux arrière-petits d'un des martyrs du fort pour faire l'appel aux morts

mille est originaire de Plumelec: «Ce n'est pas spécialement le fait de dire le nom de notre aïeul qui nous a émus, expliquent-ils. Mais c'est plus la longueur de la liste qui permet de prendre conscience du drame qui s'est déroulé ici».

Le Télégramme 16 juillet 2011

NOS AMI(E)S DISPARU(E)S

LUCIEN DUCLOS



Notre camarade est décédé le 2 octobre 2011, suite à une longue maladie. Engagé dans la Résistance début 1944 à la Cie Marco «Plumélia u - B a u d - Guénin» (parachutages). La Cie Marco se distingue sur le front de Lorient lors de la prise de Nostang et Ste Hélène, soutenue par les chars américains de Patton.

Lucien s'engage dans la Marine et il fera l'Indochine. Rentré chez lui, à Plumélia, il se marie avec Amandine Elliot, ils auront deux enfants. Il montera avec son beau-frère Eugène l'entreprise Elliot-Duclos, fabricant de remorques pour tracteurs et camions.

Lucien est adhérent à l'Anacr depuis de nombreuses années. Condoléances à toute la famille.

MARCEL MOLLERO



Décédé le 22 août dernier à Lorient à l'âge de 89 ans, Marcel Mollero était un ancien Résistant cotisant à l'Anacr depuis le début.

Réfractaire, il rentre dans la Résistance en Charente dans la région de Royan puis au maquis de St Marcel et enfin participe à la Poche de Lorient.

À la libération, il reprend son poste dans la marine marchande jusqu'à sa retraite.

MARCEL LE CHANONY
Décédé à Gestel.

CHARLES BEAUJEAN
Décédé à Lorient.

RAYMOND BRIGANT
Décédé à Lorient en juin.

RAYMOND LE MEUR
Décédé à Lanester en mai.

JEAN GUILLOU



Jean Guillou, Gommenec'h Côtes d'Armor.

Né le 21 novembre 1925, décédé ce 18 novembre 2011 à l'âge de 86 ans.

1940, vint la guerre, la défaite, l'occupation alors pour lutter contre l'oppression et les sévices de l'occupant, Jean, fils d'une veuve de cultivateur, s'engage à 18 ans pour servir la Résistance.

Il quitte Gommenec'h pour St Quay-Portrieux, ou employé chez Mme Hervé de la Ville d'en haut, il effectuera des missions d'espionnage pour le compte de Camille Millet, Résistant.

Il surveille journalièrement les mouvements des Allemands sur terre et sur mer. Puis dans ce contexte avec

Robert Ilien, Jean, participe à l'organisation de l'embarquement pour l'Angleterre de volontaires désireux rejoindre la France Libre. Mais soutien de famille, il ne put se résoudre à se joindre à l'une de ces expéditions. Alors en 1944 avec un groupe de résistants, il rejoint le maquis de Plesidy à Coat Mallouën.

Là il participera à des opérations d'harcèlements de l'occupant, à la libération de Guingamp et du secteur, il s'engagea volontairement pour poursuivre la libération du pays.

De ce fait, il se retrouve à Kervignac comme opérateur radio sur le front de Lorient, ou au cours d'une mission mitraillé par l'ennemi, il s'en sort sans dommage avec son matériel.

Puis sous les ordres du capitaine Bradoux, il s'engage au corps franc du 2ème bataillon, mais malheureuse-

ment il tombe malade et soigné à l'hôpital, il est démobilisé.

En raison de toutes ses actions de Résistant, de maquisard, de combattant dans les F.F.I et sur front de Lorient.

Jean sera décoré de la croix du combattant volontaire de la Résistance, de la médaille de la Résistance au titre de reconnaissance de la Nation

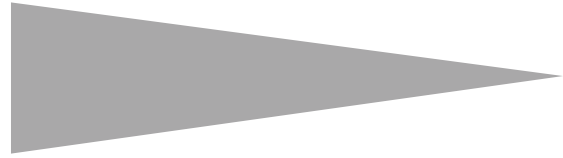
En 2010, il reçoit le diplôme d'honneur des combattants de 39/45.

Médaille de Porte de Drapeau de l'Anacr du comité de Lanvillon-Plouha.

Médaille du Mérite Agricole.

ami entends-tu...
journal de la Résistance bretonne

Directeur de la publication : Remy Guillevic
siège: rédaction, administration et publicité
140, cité Salvador Allende 56100 Lorient
Dépot légal 1er trimestre 1978
Périodique inscrit à la CPPAP sous le
n°0310A07222
Tirage moyen par numéro: 650.



« **RÉSISTER DOIT TOUJOURS SE CONJUGUER AU PRÉSENT.** »
LUCIE AUBRAC

COMITÉ DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL

Le Comité directeur départemental a eu lieu le 14 octobre 2011 à Châteaulin.

ÇA S'EST PASSÉ RÉCEMMENT :

Le dimanche 18 septembre a eu lieu la 4^{ème} randonnée de la Résistance dans le Cap Sizun.

Jeudi 6 octobre, c'était la «*Remise des clefs*» officielle, par la municipalité de Châteaulin, représentée par Marie-Hélène Gouërec, adjointe au maire, du local de 25m² situé au 30 A Quai Charles de Gaulle, notre lieu de stockage et d'archivage, de réunion du bureau et siège de l'Anacr 29 et première pierre à l'édifice du Pôle Jean Moulin.

A VENIR, LES RÉUNIONS

Le vendredi 18 novembre 2011 à 10h dans le local au 30 A Quai Charles de Gaulle à Châteaulin: comité de lecture.

Le vendredi 18 novembre 2011 à 14h30 dans le local au 30 A Quai Charles de Gaulle à Châteaulin, réunion du bureau de l'anacr 29.

Le mercredi 7 février 2012 à la mairie de Châteaulin à 14h30, CDD de l'Anacr 29.

Le vendredi 4 mai 2012 à la mairie de Châteaulin à 14h30: CDD de l'Anacr 29.

Et en octobre 2012, date à déterminer, en mairie de Châteaulin à 14h30: CDD Anacr 29.

LES COMITÉS LOCAUX

Afin d'harmoniser la situation des comités locaux au niveau financier, au

niveau légal et au niveau des fonds historiques dont ils disposent, les membres du CDD ont décidé à l'unanimité qu'il faudra très vite convoquer

appréciée, de même que la visite du bastion de Lezongar. Le nombre de participants, une trentaine, était moindre que ces trois dernières années. Il



La randonnée de la Résistance autour d'Audierne a eu lieu le 18 septembre dernier

une assemblée générale extraordinaire.

LA 4^{ÈME} RANDONNÉE DE LA RÉSISTANCE

La 4^{ème} randonnée de la Résistance dans le Cap Sizun a eu lieu le dimanche 18 septembre 2011.

Chaque participant a disposé de documents où figuraient la cartographie de l'itinéraire et des synthèses sur les lieux de mémoire qui jalonnaient cette itinéraire. La boucle sur Plogoff (avec les incontournables Pors Loubous et Feunteun aod) a été très

y a certes de la concurrence lors de ces Journées du Patrimoine mais l'ensemble du CDD s'est montré favorable au maintien de la randonnée de la Résistance le dimanche des Journées Européennes du Patrimoine, en septembre 2012. L'héritage des valeurs et des combats de la Résistance que l'Anacr 29 valorise sans cesse, c'est forcément tout un patrimoine moral et matériel dont le Finistère est très riche et que les parcours pédestres permettent de mettre en exergue.

Il importe à l'avenir de renforcer encore la communication, médiatique

FINISTÈRE

notamment, autour de ces randonnées.

Il faut par ailleurs continuer de s'appuyer sur des relais locaux : des personnes, des associations, des collectivités.

Cette année, nous remercions vivement la municipalité de Plogoff, Adrien Kerloc'h et l'association Cap Accueil, en particulier son responsable randonnée Jean-Pierre Volant.

LE PÔLE JEAN MOULIN

L'appel solennel des Résistant(e)s finistériens pour ce Pôles Jean Moulin (bientôt en pièce-jointe; cet appel est en train d'être affiné) a été lu par Anne Friant, présidente.

Pour créer le Pôles Jean Moulin, rappelons qu'il importe notamment de rassembler les principales associations de Résistants et de Déportés, de trouver un bâtiment à réhabiliter, peut-être une propriété du Conseil général qui n'est plus utilisée, poursuivre et de renforcer la collaboration engagée avec les Archives départementales, poursuivre et de renforcer la collaboration engagée avec l'ONAC et d'effectuer des demandes de subventions.

A ce rappel, il faut d'ajouter la nécessité de signer une convention avec les personnes qui lèguent leur fonds

(dons ou prêts) au Pôles Jean Moulin, afin de préciser ce qui est communicable ou pas, avec l'aide des Archives départementales. L'Anacr 29 se doit de passer et de porter la mémoire de la Résistance et de la Déportation dans le Finistère sans nuire à quiconque, sans non plus porter de jugement. Si des règles de déontologie ne sont pas précisées et explicitement écrites, c'est la porte ouverte à un certain nombre des dérives, comme a tenu à le rappeler Pascal Prigent, secrétaire.

Le Pôles Jean Moulin doit inspirer la confiance, pas l'inverse.

LA REFONTE DU SITE

Laurent Guélard, secrétaire multimédias, a précisé la manière dont notre site est désormais structuré et il a présenté les différentes rubriques (mot de bienvenue, comptes-rendus, randonnées, CNRD, témoignages, calendrier, Ami Entends-tu, Journal des Amis, Comités locaux, Résistants, archives vidéo, liens, Conseil National de la Résistance, Anacr nationale...).

La page d'accueil s'est par ailleurs enrichie de quelques mots en breton, avec l'aide de Ofis ar brezhoneg, l'Office de la langue bretonne. Les membres du CDD en ont discuté. Cela confirme la richesse culturelle et le pluralisme qui font la force de notre association ; nous avons rappelé que

presque tous les Résistants finistériens parlaient breton.

LES AUTRES SUJETS

La cérémonie au Mont Valérien, pour célébrer l'inscription, sur le monument, des noms des dix Résistants finistériens aura lieu en 2012, probablement en juin.

Le Concours National de la Résistance et de la Déportation 2011-2012.

L'adhésion de l'Anacr 29 à l'association de généalogie *Caier ar Poher*, présente plusieurs intérêts, parmi lesquels celui de maintenir des relais locaux sur Carhaix et le Poher, et cela malgré la disparition du Comité local.

Le Mémorial Fort Montbary est, hélas sous utilisé, et une rencontre avec son responsable Jean Le Balch est prévue le vendredi 25 novembre à 10h.

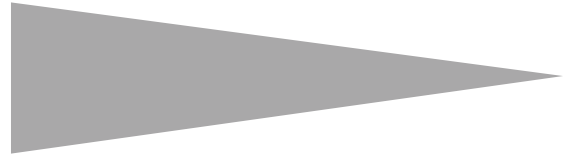
Un projet sur les timbres de la Résistance est également à l'étude..

Si vous souhaitez vous abonner ou bien abonner des personnes de votre connaissance au journal, Il vous suffit d'adresser au trésorier un montant de **12 euros** après avoir complété ou recopié le document suivant:

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Numéro de téléphone ou adresse e-mail (facultatif).....
.....

ami entends-tu...
journal de la Résistance bretonne
et envoyez le tout à
Daniel Le Pendeven
Lotissement Coët Mégan
56440 Languidic

PROJET D'UN LIVRE-MÉMORIAL



DANS LE CADRE D'UN PROJET PERSONNEL DE PUBLICATION D'UN LIVRE-MÉMORIAL SUR LES FINISTÉRIENS MORTS POUR LA FRANCE EN DÉPORTATION, JE SUIS À LA RECHERCHE DE PHOTOGRAPHIES SUR CES HOMMES, CES FEMMES ET CES ENFANTS ORIGINAIRES DU FINISTÈRE QUI SONT MORTS POUR LA FRANCE EN DÉPORTATION.



Paul Fonferrier, né à Brest en 1892 et mort pour la France en déportation à Bergen-Belsen en 1945.

Les historiens Alain Le Grand et Georges-Michel Thomas ont répertorié en 1979-1981, 1090 Finistériens déportés dans les camps de concentration parmi lesquels 549 déportés ne sont pas rentrés. Ces chiffres ont évolué. Ainsi, en 1985, les travaux de ces historiens ont progressé : 1112 déportés finistériens furent répertoriés (1028 hommes et 84 femmes) dont 508 reviendront et 604 déportés ne rentreront pas. Depuis ces chiffres ont évolué avec les travaux poursuivis par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Parmi ces Finistériens morts pour la France en déportation, j'ai pu relever pour l'instant 70 personnes titulaires de la Médaille de la Résistance.

Je souhaite pouvoir rendre hommage à ces morts pour la France en déportation avec la publication d'un livre-Mémorial lors du 70ème anniversaire de la libération des camps de concentration qui sera célébré le dernier dimanche du mois d'avril 2015.

Avant la parution de ce livre-mémorial, j'envisage d'organiser une exposition qui s'appuiera sur les documents iconographiques et les éléments biographiques évoquant la mémoire de ces hommes, ces femmes et ces enfants qui ne sont jamais revenus vivants des camps nazis.

A l'appui de mes recherches, sont utilisées les sources suivantes :

- livres, manuscrits et autres récits relatifs à la Seconde guerre mondiale,

- les éléments communiqués par les mairies des 283 communes du Finistère,

- le fichier des déportés communiqué par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation,

- les journaux officiels,

- divers auteurs de sites internet relatifs à la déportation avec qui je suis en contact à ce sujet,

- les éléments communiqués gracieusement par les familles, les proches, les amis et de façon générale les particuliers qui sont très sensibles à ce projet de livre-Mémorial,

-les listes des Morts pour la France sur les Monuments aux Morts du Finistère,

-les listes des Morts pour la France figurant dans l'alvéole principale situé au fort Montbarey, Mémorial des Finistériens. C'est le Musée finistérien de la Seconde Guerre Mondiale (dont je suis adhérent depuis 1990).

Je vous remercie d'avance pour votre aide et votre participation qui me seront bien précieuses et indispensables pour faire aboutir ce projet qui me tient à cœur.

Vous pouvez me contacter soit par courriel, soit par courrier, soit par téléphone. Voici mes coordonnées :

ALAIN FONFERRIER
5 ALLÉE ALAIN QUINIOU
29000 QUIMPER
02 98 10 47 98
fonferrier.alain@yahoo.fr

CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

RÉSISTER DANS LES CAMPS NAZIS

CE CONCOURS EST OUVERT À TOUS LES ÉLÈVES À PARTIR DE LA CLASSE DE TROISIÈME.

“ ÉCOUTONS CES PAROLES DE DÉPORTÉS. IL N’EST JAMAIS INUTILE DE SE RESOURCER AU COURAGE DES COMBATTANTS ” .

PRÉFACE ÉCRITE PAR JORGE SEMPRUN POUR LE RECUEIL DE POÈMES ÉDITÉ PAR LA FNDIRP .

POUR QUE LEURS VOIX NOUS PARVIENNENT ENCORE, BIEN QUE PLUS AUCUN DE NOS CAMARADES RÉSISTANTS ET DÉPOR-

TÉS DU MORBIHAN NE POURRA ALLER TÉMOIGNER DEVANT DES ÉLÈVES, NOUS AVONS CHOISI DE REPRENDRE LE RÉCIT QUE SIMONE LE PORT N° 47 358 AU CAMP DE RAVENSBRÜCK, ALORS PRÉSIDENTE DÉPARTEMENTALE DE LA F.N.D.I.R.P ET MEMBRE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L’A.N.A.C.R AVAIT ADRESSÉ À NOTRE JOURNAL NATIONAL FRANCE D’ABORD , ET DE LE METTRE “ EN ÉCHO ” AVEC CERTAINS DES POÈMES ÉCRITS PAR SES FRÈRES ET SOEURS DE DÉTRESSE .

NE PAS TRAHIR

J'ai été arrêtée le 16 avril 1944, sans doute suite à une dénonciation. Avec deux jeunes enfants, mon fils Robert, âgé de trois ans et demi et Guy, âgé de quatre mois, fils d'Henriette, une camarade présente sur les lieux, je suis restée volontairement attendre l'arrivée des allemands qui commençaient à cerner la maison, pour permettre aux cinq autres membres du groupe, dont mon mari, Julien, et mes deux frères, Robert et Aimé Le Pen, de s'enfuir . Je voulais éviter une défense désespérée du groupe et les représailles sur le village, mais, à ce moment là, lorsque je réussis à convaincre Julien de partir, je n'imaginai quand même pas ce qui allait suivre .

Ce fut ma première expérience de la violence gratuite: être sauvagement battue devant mon tout jeune enfant, dès que les allemands trouvèrent un revolver et une ceinture de parachute oubliés dans le foin.

Emmenée à la caserne de Pontivy où je fus enfermée dans un cachot pendant huit jours, je dus subir des interrogatoires quotidiens à partir de 7

heures du matin. Puis je fus transférée à la prison de Vannes, et condamnée à mort, peine commuée en déportation sur décision du " Furher ", après le débarquement.

VERS L'ENFER DU CAMP

Le départ sur Romainville, premières solidarités, cour de la prison de Vannes, le 1 juillet 1944 à 5 heures: nous sommes sept femmes à attendre, une petite valise à la main. Soudain, nous sommes «enfournées» au fond d'un camion militaire, entourées de soldats armés... Ne sommes-nous pas des terroristes: Suzanne Bouvard et Annick Philouze, deux cousines, arrêtées, comme infirmières après la bataille de Saint Marcel, Marceline Le Carrer, résistante à Bubry, Aimée et Mélanie Le Calonne, résistantes à Saint Thuriau, Annie Pizigot, agent du B.O.A à Locminé, et moi ?

Conduites à la gare des marchandises, nous sommes " chargées " dans un des wagons à bestiaux, occupé aux deux tiers par des prisonniers allemands, dont nous sommes séparées par une cloison à claire-voie.

Le voyage va durer onze jours, en passant par Paris, le 9 juillet 1944,

*Je trahirai demain, pas aujourd'hui.
Aujourd'hui, arrachez-moi les ongles
Je ne trahirai pas
Vous ne savez pas le bout
de mon courage.
Moi, je sais.
Vous êtes cinq mains dures avec des
bagues.
Vous avez aux pieds des chaussures
avec des clous.
Je trahirai demain.
Pas aujourd'hui,
Demain.
Il me faut la nuit pour
me résoudre.
Il ne me faut pas moins d'une nuit
Pour renier, pour abjurer, pour trahir.
Pour renier mes amis,
Pour abjurer le pain et le vin,
Pour trahir la vie,
Pour mourir.
Je trahirai demain.
Pas aujourd'hui.
La lime est sous le carreau,
La lime n'est pas pour le bourreau,
La lime n'est pas pour le barreau,
La lime est pour mon poignet.
Aujourd'hui, je n'ai rien à dire.
Je trahirai demain.*

Marianne Corn, dite «Colin»

Poème écrit en cellule en novembre 1943. Cette militante des jeunesses sionistes de la zone sud est fusillée le 8 juillet 1944, son corps sera retrouvé dans un charnier, quelques jours après la Libération. Elle avait été arrêtée avec un convoi d'enfants qu'elle tentait de faire fuir en Suisse.

CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

*Les enfants criaient :
« Maman,
J'ai pourtant été sage...
Oh ! comme il fait noir... comme il fait
noir! »*

*Vous les voyez, ils vont au fond,
Regardez leurs petits pieds,
Ils sont au fond.
Voyez-vous
Les traces*

*De leurs petits pieds, ici et là.
Leurs poches étaient pleines
De ficelles et de cailloux
Et de petits chevaux de fil de fer.
La vaste plaine est fermée
Comme une figure géométrique,
Et un tronc de fumée noire
Monte vertical,
Arbre mort
Sans étoile au sommet.*

Tadeusz Rozewicz



Sélection

*Tous en rang un par un
sans savoir ce qui va arriver à gauche
- à droite - ici ou là
Nous suivons le chemin imposé à
gauche
- à droite - ici ou là
pour la dernière fois
proches encore les uns des autres
Des pierres pour lits de repos
Blottis l'un contre l'autre nous reposons
las, épuisés
À gauche- à droite: lèchent les flammes
À gauche- à droite: les flammes
recouvrent nos frères et nos soeurs.*

Ilse Blumenthal-Weiss

*Poème écrit à Theresienstadt
(Terezin en Pologne). Née en 1890 à Berlin,
elle émigre en Hollande. Internée à
Westerbock, puis déportée à Theresienstadt,
elle voit la libération du camp et émigre
aux Etats-Unis. Son mari et son fils
sont morts, le premier à Auchwitz, le second
à Mauthausen.*

Compiègne, le 10 juillet, arrivée le 11 à Romainville... Le 18, nous sommes regroupées dans une casemate pour être embarquées dans un train, compartiment troisième classe: seules, Suzanne, Annick et moi parvenons à rester ensemble.

Dans la nuit du 20 au 21 juillet, nous passons la frontière franco-allemande: le train s'arrête, on nous donne l'ordre de descendre, et après une heure d'attente, on nous pousse brutalement, délestées de nos valises dans deux voitures cellulaires pour nous conduire au camp de Neu Brême où l'on nous débarque sur une sorte de petite place encadrées par trois grilles et une baraque. Puis les SS nous poussent dans une pièce sans meubles et nous contraignent à nous allonger à même le sol. Deux d'entre nous sont retenues quelques moments à l'extérieur, puis nous rejoignent escortées de S.S. riant: nous ne sûmes rien de ce qu'ils firent subir à ces deux femmes.

A six heures, une grande Allemande blonde accompagnée d'une prisonnière, interprète, arrive et alors s'abattent alors sur nous les ordres qui allaient ponctuer notre existence pendant ces longs mois: " Raus, Loos, Schnell", avec leur lot habituel de coups, de cris, de rires sadiques. Elle nous dirige vers le camp des hommes, et au passage, on nous restitue nos bagages. A ce moment là, un spectacle hallucinant nous est imposé: des squelettes d'enfants en haillons s'avancent vers nous, mains tendues, mains où nous mettons ce qui nous reste de pain, de gâteaux secs, les quelques douceurs que nous avons pu préserver... Le regard des enfants s'illumine un instant, puis soudain, guettant sans doute cela de leur bloc voisin, une bande de SS surgit, schlagues et bâtons à la main, tape, frappe ces enfants, leur arrache nos pauvres dons, les piétine. Les enfants

s'enfuient, les SS se retirent, nous laissant seules, hébétées: plus jamais nous ne serons les mêmes ...

Puis commence l'appel de nos noms: nous entrons dans une baraque, l'une après l'autre, et là nos valises nous sont enlevées. Alors que nous attendons, dehors, debouts, que tout le convoi soit passé à la fouille, les SS poussent hors d'un baraquement un homme, grand, nu qu'ils contraignent à marcher sur une grande surface recouverte de planches d'où émergent, de deux à trois centimètres, les pointes de gros clous. Que dire, plus de cinquante ans après, de l'horreur de ce spectacle, de notre impuissance face à ces bourreaux, de notre incapacité à soutenir le regard de bête traquée de leur victime...de notre honte à souhaiter qu'un tel traitement nous soit épargné! Et aussi de la haine qui grandit et qui va devenir, hélas, l'un des ressorts de notre survie, pour que le monde sache, pour que tous ces tortionnaires paient un jour leurs méfaits

De ce court passage au camp de Neu Brême, qui fut un des plus meurtriers, nous sommes restées frappées de stupeur, mes compagnes et moi, n'osant tout d'abord pas parler de ce que nous venions de voir, découvrant avec angoisse ce qu'extermination voulait dire, redoutant de ne pouvoir y échapper.

DÉTRUIRE L'HUMANITÉ EN CHAQUE ÊTRE HUMAIN

A 4 heures, le 30 juillet 1944, je pense, nous arrivons en gare de Ravensbruck. Des camions chargés d'êtres aux crânes tondus, vêtus de tenues rayées, et qui chantent " Heihi, Heiho", nous croisent. D'autres femmes, (car c'étaient des femmes, les occupants des camions...) portant pelle ou pioche sur l'épaule, s'accompagnant du même chant, défilent, en-

CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

cadrées de femmes SS, dites " les souris grises". Sylvie, montée à Nancy avec nous, (tout comme Yvette Coutant et Micheline Voiturier, dite Michou, arrêtées pour faits de Résistance, Yvette dans le Loir et Cher, et Michou, âgée de seize ans, lycéenne à Amiens, qui resteront avec nous jusqu'à la libération du camp) affirme que bientôt nous grossirons leur nombre, ce que nous avons encore peine à croire.

Nous parvenons au camp, cité de bâtiments en bois, entourés de fil de fer barbelés dont une rangée électrifiée avec, de distance en distance, des miradors d'où des sentinelles surveillent, jour et nuit, tous les mouvements du camp. Une nouvelle fois la fouille, où tout ce que nous avons pu préserver de celle subie à Neue Brème, nous est retiré .. nous voilà, nues, perdues, subissant le rire d'autres femmes, déportées comme nous pourtant, mais porteurs d'un brassard rouge, les " polizei", ou d'un brassard bleu, " les blokovas et stubowas" chefs et sous chefs de bloc, recrutées le plus souvent parmi les Russes et les Polonaises du camp parlant l'allemand, jouissant de quelques privilèges, meilleure nourriture, vêtements plus chauds, lits près du poêle dans le petit réfectoire, à condition de servir de gardes chiourmes de leurs semblables ...parfois même plus haineuses envers nous, comme si elles se défoulaient sur plus misérables quelles de leurs propres souffrances....Il faut revêtir l'habit rayé, et être affublée d'un numéro pour moi, le 47358. Pendant dix mois, nous n'allons plus être que des numéros .

Par miracle, toutes les cinq nous demeurons dans le même groupe. Nous sommes restées au camp central de Ravensbruck jusqu'à la mi-août, où nous découvrons le rythme des camps: lever vers 3 heures 30, appel, après avoir avalé au plus vite un jus

noir brûlant, appel interminable d'une, deux, parfois trois heures puis le travail harassant : porter de lourds billots de bois ou rouler des wagonnets remplis de sable, de 6 heures du matin à 6 heures le soir, avec une coupure d'une heure à midi où nous recevions une maigre soupe, et de nouveau, au retour, l'appel sans fin, et enfin le repas du soir distribué par la blockova : pain, un peu de pâté ou de margarine. Ensuite nous rejoignons nos châlits où il fallait dormir à deux, sur une paille peuplée d'une multitude de poux, dont nous ne parvenions pas à nous défaire malgré nos séances d'épouillage mutuelles quotidiennes. Aussi, c'est presque avec joie que nous recevons la nouvelle de notre départ pour Neu Brandenburg.

Et pourtant, quand, à la nuit tombée, nous descendons dans la petite gare, des SS hommes et femmes nous accueillent une fois encore, une fois de plus, aux cris de "loos, raus, schnell" ponctués de coups de cravache et de bottes, si bien que nous ne pensons plus qu'à une chose, éviter les coups, écrasées par l'impression que nous ne sommes plus des humains, mais des choses dont on dispose et à qui on ne laissera même pas le droit de mourir en paix, mais seulement celui de crever d'épuisement et de souffrances...

NE PAS CONSENTIR ET PRÉSERVER SA DIGNITÉ

Violette, dans l'état civil Simone Séailles, présente au camp depuis quelques semaines, nous redonna le goût de la Résistance, faisant circuler une pétition qu'avec d'autres je signais, pour demander que les déportées politiques ne soient pas contraintes au travail , pétition qu'elle alla remettre au commandant du camp, ce qui lui valut huit jours sans pain et menace d'être pendue si elle

Mon Dieu,

*Je n'ai plus de vêtements sur moi,
je n'ai plus de chaussures,
je n'ai plus de sac, plus de portefeuille,
de stylo,
je n'ai plus de nom.
On m'a étiquetée 35282
Je n'ai plus de cheveux,
je n'ai plus de mouchoir,
je n'ai plus les photos de Maman et de
mes neveux.
Je n'ai plus l'anthologie où chaque jour
dans ma cellule de Fresnes
j'apprenais une poésie.
Je n'ai plus rien.
Mon crâne, mon corps,
mes mains sont nues.*

Catherine Roux

*Poème écrit à Ravensbrück
Internée à Romainville, puis déportée à
Ravensbrück, elle est rapatriée le 22 mai
1945. Elle a écrit un livre " Triangle rouge".*

*Tu es venu vers moi
Un soir que ma faim criait
Par mes yeux égarés
Mes mains tremblantes
Tu es venu vers moi et m'as dit
simplement de ton drôle d'accent
" Camarade" .
Puis la nuit longue est venue
Coupée des feux de notre espoir
Et tes yeux m'ont suffi, certains jours,
Tes yeux où je lisais la dure certitude
De ceux qui veulent la vie.
Maintenant, la lutte nous a scellés
Patiemment nous avons vécu
Patiemment nous avons oeuvré.
Déjà un gazon d'aube
Descelle les ruines.*

Pierre -Yves Boulongne

*Poème écrit à Buchenwald.
Né en 1923, engagé dans la Résistance en
Normandie dès octobre 1940. Arrêté par la
police française, il est condamné par la
section spéciale de Rouen à 5 ans de pri-
son en septembre 1941. Interné à Rouen,
Poissy puis Compiègne puis déporté à Bu-
chenwald le 17septembre 1943. Il a contri-
bué à l'élaboration de l'anthologie des
poèmes de Buchenwald.*

CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

*Survivre au froid
Lui, le froid
Bleu
S' allonge
dans le ciel
Comme un mort il m'écrase ...
Je le sens
Sur moi
Dans ma chair
Il entre
Bleu
Et je suis
Rétréci
Rétréci
Sous ce froid
Mort
Et bleu
Qui tombe*

Jean-Pierre Voidies

*Poème écrit à Neuengamme, janvier 1945.
Né à Caen en 1926. A 16 ans , il organise
dans son lycée un groupe de Résistance.
Arrêté un an plus tard, il est torturé par la
Gestapo et la milice française puis déporté.
Il compose des poèmes dans sa tête et a
écrit, au retour du camp, de nombreux ou-
vrages.*



*Survivre à la faim,
La faim, toujours la faim.
La faim hurlante, édentée.
Mais quand viendra la fin de cette faim
sans langue ?
Et dire que par le monde
il y en a qui mangent!
Nous, notre estomac gronde
et nous sommes dans la boue !
Jadis...
N'en parlons pas !
Pourtant, il existait
le temps des bons repas.
Le temps où on chantait
Tout en rentrant chez soi....*

Fosty

Poème écrit à Buchenwald

ne cessait pas sa rébellion .. ce à quoi elle dût se résoudre. N'empêche grâce à elle, nous avons retrouvé le sens de notre dignité, et le souci de la préserver .

SURVIVRE AU FROID

Début septembre 1944, nous sommes transférées au block des Françaises, le n°3, où nous devons à nouveau nous soumettre au rituel nazi: appel à 4 heures, départ au travail nu-pieds souvent dans des sabots en bois, gamelle et cuillère en bois à la ceinture, en rang cinq par cinq pour aller déblayer à cinq kilomètres du camp un terrain d'aviation détruit par un bombardement, puis creuser des tranchées anti-char. Jusqu'à la mi-octobre, ce " régime" fut à peu près supportable. Mais, avec la venue de l'hiver et des températures chutant à moins 30°, le travail à l'extérieur devint un calvaire où nos faibles forces risquaient de s'épuiser. Dans cette épreuve, une des choses qui m'empêcha de m'allonger au fond de la tranchée pour en finir avec la souffrance, fut mon attachement pour mes compagnes, notamment Annick et Michou, plus faibles encore que moi, et qu'il fallait surveiller sans cesse pour éviter qu'elles ne s'évanouissent, ou pour les prévenir de l'arrivée de l'aufseherin afin qu'elles fassent semblant de piocher .

Notre amitié à toutes les six, notre confiance mutuelle jamais démentie, malgré nos orientations différentes (deux communistes, une athée, trois ferventes catholiques), nous ont seules permis de surmonter, jour après jour l'épreuve de la brutalité de nos gardiens.

L'appel du soir devenait un supplice, l'inhumain appel, debout, sans bouger, sans parler, suivi de la course aux douches, alternativement glacées ou brûlantes, auxquelles nous n'accé-

dions du reste que rarement de peur de nous faire voler nos pauvres vêtements. La nuit, dans un immense dortoir glacial, aux portes ouvertes malgré le froid, les tinettes se trouvant sur le petit palier d'entrée, ne nous apportait aucun réel repos , puisque, n'absorbant pour ainsi dire que du liquide, nous devions parfois nous lever, à tour de rôle, plus de dix fois par nuit, au point d' en venir à maudire chacune notre compagne de misère .

SURVIVRE À LA FAIM

Et pourtant, malgré cette immense détresse, nous avons réussi à organiser un vrai Noël. Avec deux ou trois carottes, trouvées dans les débris du camp, et bien lavées, du pain trempé dans le café du matin et un peu de margarine, Suzanne réussit à faire une bûche . Quelque temps avant Noël, j'avais été affectée au travail en usine, et j'eus, si l'on peut dire, la chance d'être placée dans un petit atelier faisant des pièces pour les sinistres V 1. Le responsable de l'atelier, appelé le "Meinster", un vieux soldat de la guerre 14/18, ancien coureur cycliste, qui était venu à Paris au Vel d'Hiver, a sans doute eu pitié de mon état. Il me donna cinq ou six petits gâteaux faits par sa femme, et avec son aide, je réussis à faire dans des débris de bakélite deux petites croix . Aussi, le soir du réveillon, je pus offrir à Suzanne et Annie, une croix, et à Michou, malade et incapable d'avaler la soupe au chou, les petits gâteaux. La joie de mes amies fut la plus belle récompense du sacrifice consenti et du risque couru, même si deux jours plus tard les croix furent volées.

Le travail en usine nous a sans doute sauvées, car au moins, nous étions à l'abri du froid et pas sous la surveillance constante des gardiennes qui n'avaient pas le droit de pénétrer dans l'atelier. Le répit fut cependant de courte durée, car les bombardements

CONCOURS DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

avaient endommagé l'usine qui n'était plus approvisionnée en électricité .

LE CAMP NE LES A PAS QUITTÉS

Il fallut donc reprendre l'harassant creusement des tranchées anti-chars. Nos tortionnaires sentaient la fin proche et devenaient de plus en plus cruels. Un soir, de retour du travail, une femme, qui nous paraissait âgée, tomba, roula le long de la colline et fut achevée à coups de crosse ... Impossible de porter secours à la malheureuse, sinon c'était subir le même sort. L'horreur, qui parfois encore me réveille, en pleine nuit, c'était, outre la vision du corps supplicié, le rire des assassins et celui de nos gardiennes...

Fin d'après-midi, le 28 avril 1945, des SS et des soldats excités investissent le camp et nous chassent des baraquements avec ordre de former une colonne. A plusieurs reprises j'essaie d'atteindre le revier pour aider Michou à sortir et à chaque fois un soldat me chasse à coups de crosse. J'entends encore les suppliques de Michou, m'implorant de ne pas l'abandonner. Mais que faire contre un fusil ? Heureusement, elle sera sauvée un peu plus tard. Quant à moi, séparée des autres, je suis poussée dans la colonne, la peur au ventre, craignant un massacre final, si près de la liberté. Deux jours de marche , encadrées encore par des soldats à la gâchette facile. Puis, la deuxième nuit, avec un petit groupe de femmes, nous nous sommes enfuies dans une forêt, les

gardiens s'étant éparpillés à cause d'un bombardement des Russes. Par chance, nous avons rencontré un groupe de STO, en meilleure forme que nous, qui nous ont pris en charge, nous conduisant de ferme en ferme pour trouver vêtements, nourriture, abris, en évitant les routes principales où les SS continuaient la chasse aux déportés... Que de cadavres avons nous aperçus, morts d'épuisement, ou achevés d'une balle dans la tête. Le 3 mai 1945, des soldats russes nous dépassent sur la route, nous disant de continuer en direction de l'armée américaine car ils n'avaient pas les moyens de nous rapatrier, et pour eux la guerre n'était pas finie: ils marchaient sur Berlin. Nous avons traversé Waron, Gastrov, Brutzov et sommes arrivés le 8 mai 1945 en zone américaine .

Je crois qu'enfin, à ce moment j 'ai cessé d'avoir peur pour moi, malgré mon état, mes trente-cinq kilos. La guerre était finie, mais quand et comment allais-je retrouver ma famille à Etel?... Quand je suis arrivée à Etel, que ses habitants commençaient à peine à réinvestir, mon mari était en Allemagne, mon fils ne me reconnaissait plus, mais j'étais revenue, vivante... comme toutes celles dont j'ai parlé dans ce récit, à l'exclusion de Violette. Il allait falloir réapprendre le bonheur... avant de pouvoir en parler, des années avant de pouvoir dormir sans cauchemars, et, toujours prête à ressurgir, la douleur pour toutes ces morts injustes, pour cette barbarie qui pourrait renaître.

Le camp ne les a pas quittés

*De tant de morts donnez -moi
la mémoire
De tous ceux là
qui sont devenus cendre,
D'une génération donnez-moi
la mémoire
Sa dernière fureur, sa dernière douleur.
Laissez à mes cils au moins une larme
Perler de tous ces yeux ouverts
De tant de morts
donnez-moi la mémoire
Avec les tréfonds de toutes les mers.
Décapité, voilà qu'est passé
tout un peuple
Qui fut empoisonné et qui fut massacré
De tant de morts
donnez-moi la mémoire
O donnez-moi les mots vengeurs,
les mots sacrés.*

Isaie Spiegel

Rescapé d'Auschwitz

*Un jour, nous serons vieux.
Nos mains tremblantes
En feuilletant les pages de nos vies
Ramèneront cette douleur ardente
Jusqu'à hurler au fond de l'insomnie.
Voici l'appel, vous êtes debout
pendant des heures
Tous confondus
dans vos loques rayées.
Qui oubliera cette innommable image?
La pendaison devant l'entrée du camp,
Le condamné et son dernier visage,
A son cou, la corde comme un serpent?
Et qui pourra jamais parler
des crématoires?
Et qui pourra jamais compter
combien de vies
Mêlées ont fait ces fumées noires?
Et cette odeur qui reste
et qui vous tient?
Les fouets, les nerfs de boeuf, les bastonnades,
La mort, le sang, la peur de chaque
jour? Tout est inscrit dans votre corps
malade, Aussi brûlant que le premier
amour*

Auteur Russe anonyme

LE 11 NOVEMBRE AU CAMP DE RAVENSBRUCK

Une cérémonie d'exception, où le génie de l'esprit de Résistance conjugue tradition patriotique et tradition ouvrière pour dire non au nazisme.

«Le jour du 11 novembre, nous étions à l'usine, un grand atelier de plus de 250 femmes travaillant à la chaîne et aux machines à la fabrication de masques à gaz. En 10 minutes, tout fut organisé : « les transports », femmes

qui portaient des caisses de masques et circulaient dans l'atelier, firent passer la consigne : de 11h à 11h01 (heure de la signature de l'Armistice en 1918) tout travail devait cesser. Toutes les machines cessèrent en même temps. On ne peut imaginer comme cette minute de silence fut longue et angoissante. Jamais 11 novembre n'eût plus de signification pour nous, et quel espoir, quel rayonnement!

«Non ! Ils ne nous auront jamais. Nous ne sommes pas entièrement mortes ! » Six machines qui cessent en même temps. 250 femmes qui se croisent les bras, et pleurent en silence. Stupeur des contremaîtresses allemandes qui n'eurent pas le temps de réagir, au bout d'une minute le travail avait repris.. »

Stéphanie Ruder

N° de matricule 27 733 Ravensbrück

LES DEUX «GAVROCHE» D'HENNEBONT VINCENT GAHINET & PIERRE LE GARREC

NÉ EN 1925, J'AVAIS 14 ANS QUAND LA GUERRE A ÉTÉ DÉCLARÉE. EN 1940, UN DE MES ONCLES PATERNELS A ÉTÉ FAIT PRISONNIER. IL N'EST REVENU À HENNEBONT QU'APRÈS LA FIN DE LA GUERRE . AU MOMENT DE L'ARMISTICE, MON PÈRE, POILU DE 14/18, AVAIT CONFIANCE DANS LE MARÉCHAL PÉTAIN. PERSONNE DANS MA FAMILLE N'A ENTENDU L'APPEL DU 18 JUIN DE GAULLE, ET À L'ÉPOQUE JE NE PRÉOCCUPAIS PAS DE LA SITUATION. J'AVAIS OBTENU MON CERTIFICAT D'ÉTUDES, ET J'AVAIS ÉTÉ ENGAGÉ POUR FAIRE LES ÉCRITURES PAR LA FEMME D'UN GREFFIER DE PAIX, QUI ÉTAIT PRISONNIER EN ALLEMAGNE. C'EST PAR L'INTERMÉDIAIRE DE MON AMI VINCENT GAHINET, QUI AVAIT DEUX ANS DE PLUS QUE MOI, QUE J'AI COMMENCÉ À ENTENDRE PARLER DE LA RÉSISTANCE.

En effet, Vincent qui avait dû quitter l'arsenal de Lorient où il était apprenti parce qu'il avait une mauvaise santé, est revenu travailler à la boulangerie que tenait sa mère à Hennebont. Tous les soirs après le travail, je rejoignais Vincent à la boulangerie, et ensemble nous écoutions "radio Londres". C'est comme cela que nous avons commencé à entendre parler de la Résistance. En plus, Vincent connaissait Jules Le Sauce, dit le Rouquin, parce qu'il s'était décoloré les cheveux pour échapper à la Gestapo, après plusieurs actions d'éclat. Or, quand Jules se savait recherché, il venait parfois se réfugier chez les parents de Vincent qui le cachaient dans les annexes de la boulangerie.

SEULS ET SANS ARMES

Au fil des mois, Vincent et moi, on a aussi voulu agir. Mais que faire, seuls et sans armes?

Le hasard m'a permis d'accomplir ce que je vais appeler, pour rire avec toi, mon premier exploit. C'était à l'heure de la pause du midi, un jour de mai 1943, je me promenais près du viaduc, rive droite, non loin de la gare. Plus précisément, c'était l'époque des couvées et j'étais à la recherche de

nids de pigeon pour améliorer l'ordinaire de la famille. J'ai soudain aperçu un soldat allemand, dans la cour de la gare, assis sur un tas de foin, endormi, son fusil à ses pieds. Pas un autre Boche aux environs. L'occasion était trop belle. Je me suis approché tout doucement, j'ai pris le fusil, tout aussi doucement, et j'ai couru le cacher dans un taillis non loin de là. Je n'ai même pas eu le temps d'avoir peur. Puis, je suis allé au boulot. Après le travail, j'ai pris une brouette, un grand sac, et des branchages, et je suis allé récupérer le fusil. Pour le cacher, la solution était toute trouvée: chez mon copain Vincent ! En effet, tous les fours de la boulangerie étaient chauffés au bois. Il y avait donc dans le hangar, près de la boulangerie, de nombreux fagots de bois, cachette idéale où Vincent et moi avons planqué le fusil. Parfois, je ris encore tout seul en imaginant la tête du soldat quand il s'est réveillé, fusil envolé. Parfois, je me dis qu'il a peut-être fini ses jours sur le front de l'Est, après un exploit pareil, dormir en plein jour, l'arme aux pieds !

SANS MUNITIONS

Un fusil, certes, mais que faire sans munitions ?

Lors de mes allées et venues dans la ville, j'avais repéré que les Allemands avaient installé un dépôt de munitions à l'intérieur de la Maison du Peuple, dans un local auquel on accédait par un grand portail fait de plaques de 50 cm sur 50 cm. Or, une des plaques était cassée. J'avais également remarqué que, tous les jours, les Allemands allaient manger le midi à la cantine dans l'école primaire, devenue l'école Pierre et Marie Curie. Aussi, comme je traînais par là, un midi, quelques jours après ma "prise de guerre", j'ai aperçu un gamin du quartier près du portail.

Totalement inconscient du risque que je nous faisais courir à tous deux, j'ai demandé à celui-ci de se glisser à l'intérieur du local par l'espace laissé libre et d'approcher un carton de munitions de ce trou. Sans une seconde d'hésitation, l'enfant m'a obéi et j'ai réussi à prendre le carton qu'une fois encore, j'ai caché un peu plus loin avant de m'éclipser.

Le soir, je suis allé avec Vincent récupérer le carton: il y avait bien 200 à 300 munitions. On a réussi à transporter tout cela jusqu'à la boulangerie et les munitions sont allées rejoindre le fusil sous les fagots. Pour dire la vé-

LES «GAVROCHE» D'HENNEBONT
VINCENT GAHINET
PIERRE & LE GARREC

rité, ni Vincent ni moi, ne pensions que nous pouvions nous faire prendre, ni, à plus forte raison, que nous pouvions nous faire fusiller .

Voilà, nous avons un fusil, nous avons des munitions: maintenant, il fallait vérifier que tout cela fonctionnait. Nous savions que tous les dimanches, le long du Blavet, dans le bois de la Grange, les Allemands s'entraînaient au tir. Nous avons donc décidé de faire comme eux, en même temps qu'eux . Pendant quatre à cinq dimanches, fusil et munitions dans la brouette, recouverts de fagots, nous nous sommes rendus dans la carrière du Bois de la Grange. Pendant que l'un de nous deux montait la garde, l'autre, tout au fond de la carrière, tirait en même temps que les Allemands, qui, par chance, n'ont toujours entendu que leurs propres coups de feu. Faut dire aussi qu'on ne gaspillait pas nos munitions: cinq cartouches chacun par entraînement, pas plus !

Dans la même période, Vincent et moi, nous avons également saboté des voitures réquisitionnées par les Allemands et volé deux revolvers à des soldats. Nous avons en effet remarqué que lorsqu'ils allaient au bistrot, toujours à peu près vers la même heure, les soldats mettaient leur ceinturon avec l'étui contenant leur revolver sur un porte-manteau, proche le plus souvent de la porte d'entrée. Alors, on s'arrangeait tous les deux pour arriver un peu avant les soldats, on s'attablait à une table près de la porte et on attendait le moment propice pour faucher l'arme. On ne l'a fait que deux fois. A ces deux occasions, j'ai vraiment eu conscience du danger et eu très peur.

Puis, au bout de quelques mois, courant septembre 1943, alors que jusqu'à là, Vincent et moi, nous ne cherchions pas encore à entrer en contact avec une organisation pour ne pas nous faire repérer, Vincent a voulu passer en Angleterre. Après avoir

tenté de trouver un marin pêcheur sur la côte nord, du côté de Perros Guirec, nous avons dû y renoncer: c'était trop gardé. Vincent a persisté dans son projet. Avec trois autres amis dont je ne me souviens plus des noms, il a décidé de rejoindre l'Angleterre en passant par l'Espagne. Je crois que c'est par une lettre que ses parents

mandaient en rapport avec les maquisards. Nous voilà donc partis, toujours avec mon sacré fusil et des munitions (on allait quand même pas laisser cela derrière nous !). Il y avait trente kilomètres à faire à pied. Dès qu'on entendait un bruit de voiture, on se planquait .



Photographie d'Hennebont au sortir de la guerre,

avaient reçue d'Allemagne, fin 1943, que j'ai appris que Vincent avait été arrêté à la frontière espagnole avec ses trois copains. Cette lettre donnait une adresse disant que l'on pouvait envoyer des colis. Je me souviens avoir volé des boîtes de conserve, de sardines, de biscuits dans le dépôt chez Tristan, aliments que ses parents envoyaient en Allemagne. Vincent a été déporté à Buchenwald. Il est mort en avril ou mai 1945, je pense, sur le chemin du retour, épuisé par le scorbut .

Quant à moi, après le départ de Vincent pour l'Espagne, j'ai été démoralisé et je n'ai plus rien fait. C'est seulement, après le débarquement , le 6 juin 1944, que je me suis décidé à agir de nouveau contre l'occupant.

Avec deux autres amis, André Burbant et Maurice Le Meur, nous sommes partis sur Guern. En effet, nous avons entendu dire que l'abbé Bulot mettait les jeunes gens qui le lui de-

Nous sommes arrivés sans encombre à Guern et nous nous sommes rendus au presbytère. Tout ne s'est pas passé aussi vite que nous l'avions espéré. L'abbé nous a dit qu'il fallait patienter et que nous devions d'abord nous séparer. Pendant huit jours, nous avons été "placés" dans des fermes différentes. Il fallait sans doute vérifier que nous n'étions pas des miliciens. Après huit jours, l'abbé nous a demandé de rentrer chez nous prendre des vêtements.

Cette chose faite, nous avons été intégrés dans le maquis du côté de Guern, encadrés notamment par des gendarmes de Pontivy. Finis les retours à la maison et les sorties.

Seuls les chefs de section savaient précisément où nous nous rendions lors des opérations. Seuls aussi, ils étaient en relation avec le Colonel Robo, de l'ORA, qui commandait le 4ème bataillon depuis mai 1944. Bataillon qui avait pour secteur d'opérations la portion de territoire délimitée

par Mur de Bretagne, Loudéac, Josselin, Pontivy et Guéméné.

Seuls aussi les chefs de section étaient en relation avec les S.A.S Deplante et Marienne, qui, après la bataille de Saint Marcel se trouvaient, le premier dans le secteur de Guern, le second du côté de Plumelec, puis dans la ferme de Kérihuel.

D'ailleurs, après l'assassinat du capitaine Marienne, de sept autres parachutistes et de huit patriotes des FFI à Kérihuel, le 12 juillet 1944, comme après l'arrestation du Colonel Robo, le 22 juillet à Cléguérec, nous changions souvent de campements et les noms des lieux se sont embrouillés dans ma mémoire.

Je n'ai pas participé à des actions spectaculaires : nous attaquions en petits groupes des convois ennemis, nous décrochions très vite, et je n'ai jamais su si j'avais réussi à atteindre une cible. J'ai aussi pris part à des plastiquages de voies de chemin de fer et fait dérailler deux ou trois trains entre Pontivy et Saint Gonnelly.

J'ai également assisté à quatre parachutages mais je ne peux plus préciser le nom des terrains, c'était dans le secteur entre Pontivy et Mur de Bretagne, puis du côté de Saint Jean Bre-

velay.

Pour les parachutages, le procédé était toujours le même : une fois que les containers étaient tombés au sol, seuls les chefs de groupe pouvaient se rendre sur le terrain rechercher le container qui contenait de l'argent, ce qui permettait notamment de payer la nourriture que nous fournissaient les paysans.

Une fois ce container repéré, nous allions alors à la recherche des autres containers, que nous vidions pour pouvoir cacher les armes dans différentes caches, et surtout dans les talus. Il fallait aussi effacer toutes les traces du parachutage. Pour les parachutes, ce n'était pas trop difficile, car nous les utilisions comme couvertures ou toiles de tente pour nous protéger des intempéries. Pour l'anecdote, laisse-moi te dire qu'après la Libération, j'ai trouvé une couturière qui a réussi à me faire des chemises dans le tissu de "mon" parachute .

Le «partage» des armes a été une fois l'occasion d'un « accrochage » avec un groupe de FTP, qui s'était aperçu du parachutage. Certains des FFI ne voulaient pas leur remettre d'armes. La discussion a été rude, mais on a fini par s'entendre : n'étions-nous pas frères de combat ?

A partir de janvier 1945 j'ai intégré les fusiliers marins, pris part aux combats de la Poche de Lorient et sur le front de la Vilaine, à Damgan, jusqu'en mai 1945. Mon souvenir le plus précis, c'est ce que j'ai pu avoir froid, et cela même début mai 1945! Rien de glorieux, tu vois! Après la reddition de la Poche, on nous a proposé de partir combattre les Japs pour en finir avec les régimes fascistes. J'ai accepté et je me suis retrouvé engagé pour trois ans dans le corps expéditionnaire français pour l'Extrême-Orient sous les ordres du général Leclerc. Quand les japonais ont capitulé, on nous a envoyés en Indochine. L'insurrection du Viet Minh commençait, on était dans la jungle mais je n'ai vraiment plus envie d'y penser, ni davantage de t'en parler .

Que te dire de plus sur mon action dans la Résistance : j'ai fait mon devoir, la guerre m'a pris mon meilleur copain .

Récit de Pierre Le Garrec,
Président du comité local de l'Anacr à Hennebont recueilli par Katherine Le Port, courant octobre 2011.

Si vous souhaitez vous abonner ou bien abonner des personnes de votre connaissance au journal, Il vous suffit d'adresser au trésorier un montant de **12 euros** après avoir complété ou recopié le document suivant:

Nom..... Prénom.....
Adresse.....
Code postal..... Ville.....
Numéro de téléphone ou adresse e-mail (facultatif).....
.....

ami entends-tu...
journal de la Résistance bretonne

**et envoyez le tout à
Daniel Le Pendeven
Lotissement Coët Mégan
56440 Languidic**

POURQUOI L'ANACR ?

Faire connaître le combat des hommes et des femmes qui ont risqué leur vie de 1940 à 1945 pour organiser la résistance à l'occupant nazi, le chasser du territoire national, pour

abattre l'Etat Français mis en place par les hommes de Vichy et rétablir la République.

Maintenir le souvenir de ceux morts au combat ou sous la torture, fusillés, morts en

déportation.

C'est à quoi s'attache l'Association des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance du Morbihan.

A L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE, HENNEBONT

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE GUERRE 1939-1945

CITATION, DÉCISION N° 78

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX FORCES ARMÉES (GUERRE) MAX LEJEUNE, CITE: HENNEBONT, VILLE QUI A FAIT PREUVE SOUS L'OCCUPATION D'UN ESPRIT PERMANENT DE RÉSISTANCE À L'ENNEMI.

LE 7 AOÛT 1944, LORS DE L'ATTAQUE DE LA PLACE DE LORIENT PAR LES BLINDÉS AMÉRICAINS ET LES SOLDATS DES FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR, HENNEBONT A SUBI UN TERRIBLE BOMBARDEMENT D'ARTILLERIE DE TOUS CALIBRES CAUSANT DE LOURDES PERTES EN VIES HUMAINES ET DES DESTRUCTIONS CONSIDÉRABLES.

HENNEBONT, PAR LE NOMBRE DE SES MORTS, PAR SES PERTES MATÉRIELLES ÉLEVÉES, PAR L'ACTION CONTINUE DE SES ENFANTS CONTRE L'ENNEMI S'EST ACQUIS DES TITRES À LA RECONNAISSANCE DE LA PATRIE.

CETTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE AVEC ÉTOILE DE VERMEIL.

FAIT À PARIS, LE 11 NOVEMBRE 1948, SIGNÉ : MAX LEJEUNE.

Ce n'est pas sans un certain étonnement que nous avons lu, courant mai 2011, dans un quotidien régional, à l'occasion de la visite du Président de la République à la citadelle de Port-Louis, l'appréciation suivante sur le comportement du général Fahrmbacher, commandant du 25ème corps d'armée de la Wehrmacht et le soin pris par celui-ci pour brûler tous ses documents compromettants avant sa reddition: *«Car derrière, comme enjeu, il y a les représailles, les crimes de guerre qui vont apparaître, comme les charniers de Port-Louis et de Penthièvre, le général allemand avançant toujours ne pas en avoir donné l'ordre, mais aussi les malversations, les rafles. Il lui fallait donc nettoyer tout cela. Fahrmbacher sera, après la reddition le 10 mai, emprisonné à Hennebont puis à Angers, plusieurs années. L'ambiance à l'époque n'est pas à l'indulgence, ni pour lui, ni pour les 24000 prisonniers allemands. Lui, s'en tire finalement assez bien, il gagnera même la bataille de la mémoire grâce à un livre. C'était un grand officier artillier pour se voir confier ce poste, mais pas un enfant de chœur !»*

Quel euphémisme pour qualifier celui qui n'hésitera pas à laisser ses troupes commettre les pires atrocités pour obéir aux ordres de son Furher et

tenir la place forte de Lorient, plutôt que de se rendre et épargner la vie de centaines de civils .

Revenons sur les massacres perpétrés par les hommes qui étaient sous son commandement lors de la "bataille" d'Hennebont pour prendre la mesure de l'avalissement dans l'inhumain de ce " grand officier" .

Du 4 au 6 août, des milliers d'Allemands et de Russes blancs équipés d'un lourd matériel, fuyant l'avancée des chars américains, convergent vers Lorient, conformément aux consignes données par Fahrmbacher. Beaucoup d'entre eux doivent passer par Hennebont et franchir le Blavet .

Selon un témoin, *«les Allemands en fuite repassaient le pont à toute allure dans une panique et un désordre indescriptibles . Ils voulaient franchir le Blavet avant de faire sauter les ponts qu'ils avaient minés. Les Russes blancs, à cheval, dévalaient la rue Trottier sans égard pour la population»*.

Le lundi matin, 7 août, la colonne américaine venue de Vannes traverse sans rencontrer d'opposition Landé-

vant puis Branderion, jusqu'où l'a accompagnée un avion d'observation. Vers 9 heures, elle bouscule le 3ème escadron de cavalerie ukrainienne qui rebrousse chemin.

À Hennebont, de nombreux habitants ont quitté leur maison pour accueillir «les libérateurs». Pourtant Américains et FFI de la 1ère Compagnie, 7ème Bataillon accueillent les manifestations de joie avec prudence, conseillant à la population: *«Rentrez chez vous, crient-ils, ce n'est pas fini!»*.

En effet, selon le correspondant du journal La Liberté : *«Vers 9 h , les cavaliers dévalent la rue Trottier. Une demi-heure après, les deux piles du pont de la route nationale sautent sous l'action d'une formidable charge de dynamite. L'explosion est si forte que des quartiers de pierre du parapet pesant plusieurs centaines de kilos sont projetés sur le chemin de Saint-Caradec»*.

Puis, vers 10 heures, les premiers obus percutants, fusants et incendiaires tirés de Lorient et par les canons de 203 de Groix tombent sur le centre de la ville, surtout rive droite, au Ty Mor, au Quai des Martyrs, à Ker-roch, les tirs ne cesseront qu'après 16

A L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE, HENNEBONT (SUITE)

h. Une vingtaine d'habitants sont tués, 180 blessés.....

Toutefois, les Allemands ne se sont pas contentés de bloquer la marche des blindés : ils ont voulu frapper la population qui s'était rassemblée pour fêter l'arrivée des soldats américains, en exterminant des habitants désarmés.

Assassinats qu'avec le cynisme du malfaiteur qui cherche à sauver sa propre tête, Fahrmbacher va présenter comme des ripostes de légitime défense dans son rapport «Lorient 1940-1945», rédigé à partir de 1946 à la demande du service historique de l'Etat-major général des Etats Unis.

Des blindés américains, qui venaient de Baud, tentèrent de pénétrer à Hennebont... Cela valut un sévère combat d'artillerie, particulièrement à la lisière Est de la ville où se trouvait un barrage routier que gardait le 3ème escadron de cavalerie ukrainienne, commandé par le capitaine de réserve le comte Bernstorff. Au mépris du droit des gens, la population prit part au combat en se mettant à tirer des fenêtres sur la troupe. Au cours du vif engagement qui s'ensuivit, les 1er et 3ème escadrons de Cosaques subirent des pertes sensibles, mais il y eut aussi bien des habitants qui payèrent de leur vie leur intervention dans le combat... Les unités qui se trouvaient à Hennebont étaient faibles mais purent, juste à ce moment, être renforcées par une compagnie du détachement d'artillerie de marine 681 : elles se lancèrent donc à la contre-attaque en cours de soirée, chassèrent l'adversaire et reprirent le faubourg... Les 8 et 9 août, à Hennebont et dans les environs, tout restait tranquille, à l'exception de quelques coups de fusil échangés avec des habitants qui combattaient en marge de toutes les lois.

Le rapport précis et circonstancié

établi par Monsieur Mariette, premier adjoint au maire d'Hennebont en 1945 et 1946, décédé en février 1955, à partir des témoignages recueillis auprès des rescapés, permettait, dès 1946, de dénoncer les mensonges de l'officier nazi, mensonges injurieux pour la mémoire des victimes.

Qu'on en juge: le 7 août, vers 15 h, dans le quartier de «La Maison Rouge», des soldats font sortir de la maison où ils se sont réfugiés, quatre ouvriers du camp des Genêts où ils travaillent pour les Allemands: Marcel Theof, 20 ans, Louis Laudrin, 22 ans, Antoine Scoarnec, 38 ans, Jean-Marie Savin, 47 ans. Ils sont fusillés sur le chemin du Guiriél. Joseph Maillard, 78 ans a été tué sur le pas de la porte de sa maison. Vers 16 heures, les Allemands mirent le feu à la récolte des époux Le Toullec, sur l'aire à battre du Manic. En raison du danger, M. Penvern, propriétaire exploitant du Manic, avait fait évacuer les bestiaux et, avec sa belle-mère, Madame Le Garrec, il s'était réfugié dans un abri voisin pour pouvoir intervenir si le feu se communiquait à la maison d'habitation. Vers 21 heures, Mme Le Garrec et son gendre, M. Penvern, ont été tués à coups de grenades dans leur abri.

Ce même jour, vers 19 heures, Pierre-Louis Le Lan, 50 ans, ouvrier charron à Kerroch, se trouvait avec sa femme sur le pas de la porte regardant passer des soldats allemands, une cinquantaine, armés de mitraillettes, portant au cou des chapelets de balles; la plupart d'entre eux ont les yeux masqués de lunettes noires, sans doute pour se rendre méconnaissables. A ce moment là, expliquait Pierre Le Lan «un sous-officier m'appelle, et sous la menace du fusil, me fait marcher, les bras en l'air.» En cours de route, sont cueillis de la même façon Jean-Marie Daniel, 50 ans, couvreur à Kerroch, Charles Matelot, 53 ans, médaillé militaire, retraité

de l'arsenal, Falhun, 50 ans, ouvrier de l'arsenal, Simon Le Roux, 43 ans, manoeuvre, Kerroch, Coatsallou, ouvrier de l'arsenal, réfugié à Kerroch. Ils nous font mettre en rang devant la maison Le Roux. «Ils ne vont pas nous tuer, tout de même», me dit mon camarade Matelot. «C'est pourtant bien pour ça qu'ils nous font mettre en rang les bras en l'air. Tu vas voir. Le sous-officier arme sa mitraillette et l'essaie de deux balles à terre. A dix mètres de nous, il tire dans notre direction. Simon Le Roux et moi prenons la fuite sans avoir été atteints pendant que nos camarades Daniel, Matelot, Falhun et Coatsaliou tombent à terre. Ce dernier qui n'est que blessé fait le mort».

«Au cours de la nuit, il réussit à se traîner jusqu'à son domicile en faisant, sur le dos, des mouvements de reptation à l'aide des jambes et de son bras valide. Puis je cours dans le fossé en me baissant le plus possible jusqu'à la maison Le Bobinnec où j'oblique à droite pour atteindre la ferme de Ty-Nehué. Je grimpe l'échelle opportunément appuyée à la fenêtre du grenier et la repousse d'un coup de pied. J'étais sauvé. Simon Le Roux, qui s'était échappé en même temps vers Saint-Caradec, a réussi, lui aussi, à se sauver... En même temps que nous, ont été appréhendés et fusillés, Yvon Le Roux, 23 ans, manoeuvre à Kerroch, frère du précédent, et Pierre Hervé, 43 ans, manoeuvre, même adresse. Sous menace d'être tués à coup de grenades, ils ont dû sortir de l'abri sous terre où ils s'étaient réfugiés».

En descendant vers Hennebont, les soldats arrivent au droit de la ferme de Ty-Nehué. Dans le chemin de Toulbellec, ils rencontrent quelque femmes avec des enfants, le père Le Rouzic, 68 ans et sa femme, 64 ans, de Saint-Caradec. Deux soldats encadrent M. Le Rouzic et le poussent vers l'aire à

A L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE, HENNEBONT (SUITE)

battre, mais d'autres soldats remarquent, en bordure du petit chemin, un abri sous terre, d'où ils font sortir Madame Cloirec, son bébé de moins de deux ans et M. Cloirec, 26 ans, propriétaire exploitant de Ty-Nehué, qui est exécuté devant sa femme et le bébé. Monsieur Jean-Louis Raude, 69 ans, ancien combattant de la guerre 1914-18, assis à l'entrée de sa maison, au Petit-Manic a été abattu de rafales de mitraillettes, tout comme M. Desjacques, Boulbard, Corvec et Jego qui se trouvaient à l'intérieur d'un abri.

Ce même lundi 7 août, vers 22 heures, à Saint-Caradec, des soldats allemands ont lancé quatre grenades dans un abri où s'étaient réfugiées une trentaine de personnes. Ainsi furent tués Joseph Penhouët, 68 ans, et Louis Felic, 75 ans. Mme Renaud, née Germaine Felic, transportée à l'hôpital de Vannes y est décédée des suites de ses blessures. Il en a été de même pour M. Chabey, 80 ans, ancien maître tanneur, conduit à l'hôpital de Pontivy.

Le mardi 8 août, vers 7 heures du matin, Julien le Stang, de la Croix-Verte, âgé d'une quarantaine d'années a été tué de trois balles de revolver tirées à bout portant, au sortir de son abri... Le mercredi 9 août, vers 15 h, des Allemands requièrent à Kerroc'h Joseph Le Saec, 62 ans et ses deux fils Joseph, 32 ans et Yves, 18 ans, pour leur faire traîner un petit canon de la Croix Verte au camp de Saint-Nudec en Lanester, près du Toul Douar. Quand ils se sont acquittés de cette corvée, les soldats les frappent à coups de crosse et les fusillent sur le bord de la route. Le vendredi 11 août vers 16 heures, plusieurs centaines d'Allemands envahissent les terres du village du Parco et tentent d'encercler une cinquantaine de patriotes qui s'y trouvent mais ils sont avertis à temps par Jean Kerbellec, âgé de 16 ans et son frère Joseph, âgé de 14 ans, et peuvent s'enfuir.

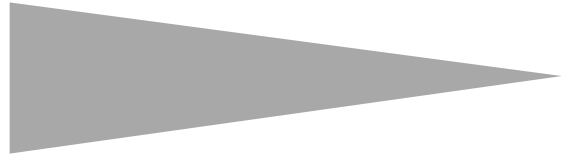
Entre temps, Emmanuel Kerbellec, l'oncle de ces deux jeunes audacieux est collé au mur pendant deux heures, assistant à l'incendie de tout son bien. Pendant que flambent les bâtiments et la récolte, les membres de la famille Kerbellec réussissent à s'enfuir dans un petit bois voisin où les Allemands n'osent pas les poursuivre par crainte des patriotes. Mais d'autres habitants du village n'ont pu s'enfuir. Les soldats allemands les refoulent vers la ferme de la Villeneuve, les abattent et ils les jettent dans le feu. Ils s'appelaient : André Le Floch, 15 ans, Alain Le Guyader, 16 ans, Aimé Le Réour, 19 ans, Pierre Perron, 21 ans, Yves Broilon, 22 ans, Joseph Driano, 32 ans, Joseph Kerbellec, 43 ans, Jean-Marie Briant, 57 ans, Pierre Queven, 62 ans et Marie-Louise Rio, 83 ans.

Soixante-sept ans après ces massacres, pour répondre à Fahrbacher et rendre hommage aux victimes de cette criminelle armée nazie, qu'il nous suffise de reprendre le jugement, d'une vérité toujours aussi poignante, par lequel M. Mariette concluait son rapport: *«Ces multiples assassinats ont été perpétrés dans des conditions particulièrement odieuses qui aggravent la culpabilité des criminels. Certains, peut-être pour disculper les Allemands, ont voulu attribuer ces crimes à des Russes blancs. Ceux-ci, s'il y en avait, n'étaient que les instruments des Allemands qui les commandaient. Après le pilonnage de la ville par l'artillerie, les Allemands sont descendus vers le Blavet : ils ont mis, à la main, le feu aux maisons du bas de la Vieille-Ville que les obus incendiaires avaient épargnées. Ils ont tué des civils sans défense, des femmes, des vieillards, de 65, 69, 75 et 80 ans. Ils feront croire difficilement que c'étaient là de dangereux «terroristes». Ils faisaient leur besoin avec d'autant plus d'ardeur qu'ils opéraient sans danger et avec l'espoir d'échapper au châtiement».*

Katherine Le Port.

Les témoignages, descriptions des massacres, indications sur les noms, âges, des victimes ont été relevés dans la revue publiée par la mairie d'Hennebont et l'Anacr à l'occasion du quarantième anniversaire de la reddition de la poche de Lorient en 1985.

«**MON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, KERABELLEC**»



L'OCCUPATION

LES PREMIERS SOLDATS ALLEMANDS ATTEIGNENT LA BRETAGNE LE 18 JUIN, LE 21 JUIN ILS ENTRENT À LORIENT. EN MOINS D'UNE SEMAINE, TOUTE LA BRETAGNE EST OCCUPÉE. QUELQUES JOURS PLUS TARD, NOUS APPRENNONS QUE DES COMBATS ONT EU LIEU À GUIDEL POUR L'ENTRÉE À LORIENT. LE BRUIT COURT QU'IL Y A UN NOMBRE CONSIDÉRABLE DE MORTS ALLEMANDS, SANS DOUTE SOUHAITE-T-ON, EN RÊVE, COMPENSER CE QUI N'A PU AVOIR LIEU PENDANT LA RETRAITE. EN RÉALITÉ, IL Y EU UNE QUINZAINE DE TUÉS, QUELQUES ALLEMANDS DE PLUS QUE DES SOLDATS FRANÇAIS. IL FAUT BIEN SE FAIRE À L'IDÉE QUE POUR LE MOMENT, LA GUERRE EST FINIE, DU MOINS TOUT LE MONDE OU PRESQUE LE CROIT.

On entre dans un des moments les plus tristes et des plus sombres de notre histoire. C'est le désarroi complet, l'humiliation, la colère rentrée aussi. Il y a, bien sûr, l'Appel du 18 juin lancé de Londres par le Général de Gaulle, que presque personne n'a entendu et qu'à l'époque, que personne ou presque ne connaît. Par contre, nous connaissons le discours de Pétain, qui a fait «le don de sa personne à la France» et qui n'a signé l'Armistice que «pour éviter des souffrances à son peuple». A ce moment, c'est sans doute exceptionnel de trouver quelqu'un qui pense à résister tant est grand le désarroi.

Nous prenons connaissance des restrictions imposées par les Allemands : tout rassemblement est interdit, sauf autorisation spéciale. Les foires et marchés sont tolérés sous le contrôle de la police ou la gendarmerie française. Des circulaires du préfet (de Vichy) rappellent les restrictions, le pain, le lait, la viande, la farine sont rationnés, la viande ne peut être consommée que le mercredi, la charcuterie est interdite le jeudi et le vendredi, des feuilles d'alimentation sont à retirer à la mairie de chaque commune. Plus tard, viennent les vêtements, les chaussures, les pneus de bicyclette etc... C'est le crieur public, à la sortie de la messe, qui lit les directives du maire, du préfet et éventuellement des autorités d'occupation. L'importance des rations dépend de

notre âge, de la catégorie qui vous est attribuée ou le travail auquel vous êtes affecté. Il y a plusieurs catégories: E: enfants, J1 et J2 pour les enfants jusqu'à 13 ans, J3 pour les adolescents et jusqu'à 21 ans, T: travailleurs de force, C: cultivateurs, V: vieillards à partir de soixante-dix ans. La quantité des produits alimentaires est différente selon ces catégories.

A partir du 1er juillet 1940, nous passons de l'heure solaire pratiquée ici à «l'heure allemande», toutes les pendules doivent être avancées de deux heures. Enfin, dans les villes occupées, un couvre-feu est proclamé de 20 heures à 6 heures le matin. Tous les hommes de 18 à 35 ans doivent se faire recenser en mairie. Tous ceux qui possèdent des armes doivent les déposer également en mairie, armes de chasse ou autre. Les lumières doivent être camouflées et même à Kerabellec, ma mère confectionne des rideaux noirs, qui sont installés dans les pièces où nous avons besoin de lumière le soir. La liste des réquisitions est publiée. Elle va du bétail aux produits alimentaires : pommes de terre, rutabagas, topinambours, etc... aux voitures automobiles qui ne sont pas indispensables jusqu'aux vélos à certains endroits.

La première année d'occupation, nous ne la ressentons pas encore comme très contraignante, mise à part le désarroi de la défaite qui, lui, restera

encore longtemps.

A Kerabellec, la vie, triste certes mais calme, a repris son cours. Jusqu'à la fin 1941, nous avons vu deux fois les Allemands au village; ils sont venus dans la lande en manœuvre. Ils ont fait des tranchées et ont échangé des tirs de fusils et de mitrailleuses puis, dans la soirée, sont venus prendre un bain dans le Tarun. Ils se sont promenés nus dans la prairie, en face de la maison et, comme nous sommes en juillet 1941, les cerisiers portent des fruits. Quelques uns y grimpent tous nus, cassent des branches, les lancent à leurs congénères restés au sol. Le sang de ma mère ne fait qu'un tour, elle entre dans le pré, prend un bâton, va parmi ces soldats en tenue d'Adam, le lance sur l'un des hommes perchés dans les arbres, au milieu des rires de tous. Un officier, habillé lui, intervient alors et fait descendre les coupables. Ils s'en vont quelques instants après, récupèrent leurs armes et motos restées dans la lande sous bonne garde, non sans que quelques-uns d'entre eux entrent dans la maison, se saisissent d'une louche et boivent du lait puisé dans l'écrèmeuse, sans demander la permission à personne. Voilà, c'est notre premier contact avec l'occupant.

Même s'il n'est pas très méchant, il est tout de même significatif de sa mentalité, «nous sommes les maîtres, soumettez-vous et taisez-vous.» C'est ce qu'ils ont voulu nous démontrer.

«**M**ON VILLAGE À L'HEURE **ALLEMANDE, KERABELLEC**»

Nous ne les reverrons plus au village de toute la guerre. Fin 1943 et début 1944, ils ont fait quelques intrusions dans des hameaux du quartier mais jamais chez nous.

A Kerabellec, comme presque partout dans les campagnes bretonnes où l'on vit pratiquement en autarcie, nous ne souffrons pas trop des restrictions et du rationnement, mise à part les produits que nous achetons, café, sucre, sel etc... et le pain de son que nous détestons. Nous avons le cochon, les pommes de terre, le lait, le beurre et puis, rapidement dans le quartier, on a organisé la solidarité. Les fermiers, qui abattent une vache ou un veau de temps à autre, le font savoir, c'est réciproque. Quant au pain, les fours, qui existaient pratiquement partout, sont remis en service. La farine de blé, moulue et tamisée chez le meunier, fait, après quelques ratés de l'apprentissage, un excellent pain, qui, de fait, ne nous a jamais manqué. Et puis, nous ravitaillons des parents et amis de Baud et Lorient, d'où ils arrivent généralement le dimanche en vélo.

Les informations sont difficiles à obtenir. Nous avons une TSF comme la plupart des voisins. Mais à part Radio-Paris qui glorifie sans cesse les victoires allemandes, dont les armées sont entrées en Russie le 22 juin 1941 et que rien pour l'instant ne semble arrêter, cela nous démoralise encore davantage. Nous écoutons aussi la BBC de Londres, mais le brouillage des occupants est tellement intense qu'il est quelquefois difficile de comprendre. Tout le monde connaît tout de même le slogan de Pierre Dac "Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand" et nous commençons à comprendre aussi, à travers les bribes que nous saisissons, que la Résistance à l'envahisseur commence à s'organiser en France.

Les échos des actes de résistance sont soigneusement occultés par Radio Paris et la presse et ne nous arrivent qu'avec beaucoup de retard. Il en est ainsi, par exemple, de la manifestation du 11 novembre 1940 à l'Arc de Triomphe de Paris.

Après la guerre, mon beau-père, qui avait participé à la Résistance, m'a fait voir un tract de la Jeunesse communiste de Saint-Denis, daté du 8 novembre 1940, dans lequel ils appelaient à répondre à l'UNEF pour aller manifester place de l'Etoile le 11. Il y eut 12 morts à cette manifestation. Celle-ci n'était pas spontanée mais organisée. Ca veut dire que dans certaines organisations, on préparait déjà et on expérimentait la réaction populaire à l'occupant nazi. Mais dans nos villages, nous sommes loin de ces centres urbains structurés socialement pour commencer le combat très tôt. Quand on apprend ces événements, nous sommes heureux, mais tout ce que nous pouvons faire pour l'instant, c'est déplacer les petits drapeaux sur la carte d'Europe. C'est ainsi à Kerabellec.

Chez nous, les choses commencent réellement à changer avec l'instauration du STO. Après l'échec de la «relève», les Allemands décrètent le travail obligatoire en Allemagne. Dans un premier temps, pour les jeunes gens nés en 1922 et 1923, classes 42 et 43. Si ces jeunes gens ne sont pas utiles en France, ils doivent obligatoirement aller travailler en Allemagne. Cette situation amène une migration considérable des grands centres urbains vers les campagnes, soit dans des familles ou dans des groupements clandestins qui commencent à s'appeler dès lors «les Maquis». Dans certaines forêts ou villages isolés, les jeunes, qui refusent de travailler pour l'ennemi, doivent vivre de la solidarité de la population. Ce sont les gardarmes français qui sont chargés de

porter les «réquisitions» aux intéressés. A Kerbédic, le village le plus proche de Kerabellec, ils viennent deux fois avertir notre voisin Léon Le Guélaud qu'il doit se rendre en Allemagne...sans suite.

Devant le peu de volontaires et les refus d'obtempérer, les Allemands organisent des rafles. C'est le cas à Baud à deux reprises. Quand le bruit



Une affiche de propagande de l'Etat Français pour la collaboration par le travail

court que ça doit avoir lieu, beaucoup de jeunes quittent alors le bourg. C'est le cas de mes deux cousins, Roger et Jean, qui se réfugient chez nous pour quelques jours, quelquefois avec des copains.

Une fois, mon père rentre du champ qui borde la ligne de chemin de fer CM. Il est accompagné par un homme qui a l'air épuisé, appuyé sur un bâton. Il nous dit qu'il s'est évadé d'un stalag de Rhénanie. C'est un Finistérien. Il veut rentrer chez lui en suivant le chemin de fer qui va jusqu'à Plouay, après, il se débrouillera, nous dit-il. Mais il est épuisé, ses pieds sont

«**M**ON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, KERABELLEC »

en sang et terriblement gonflés. Ma mère lui prépare un bain de pieds chaud et le restaure. Il s'endort dans le hangar sur la paille. Il restera près d'une semaine chez nous, jusqu'à ce que ses pieds aillent mieux. Il repart avec sa musette pleine de nourriture et des souliers à peu près potables, que mon père a réussi à lui trouver. Il a les larmes aux yeux en partant. Nous n'aurons jamais aucune nouvelle de lui.

On commence à ressentir les effets de l'occupation. Il n'y a pas assez d'essence pour les battages. On voit arriver les chaussures à semelles de bois, les pneus de vélo sont en caoutchouc synthétique et ne valent rien. On parle d'attentats qui ont lieu de temps à autre, on commence à parler de terroristes, les gens utilisant les mêmes vocables que la presse et les occupants. Ce n'est que bien plus tard, au début 1944, que dans la population, les «terroristes» passent au statut de patriotes.

En 1942, l'espoir revient. Les Anglo-Américains débarquent en novembre en Afrique du Nord. Rommel et son corps expéditionnaire sont défaits. Ils rembarquent pour l'Europe. Les petits drapeaux s'immobilisent à l'Est, les Allemands piétinent et se gèlent sur le front russe. Les Allemands occupent la «zone libre» pour se protéger au sud et la guerre évolue tout à fait différemment. Les attentats antinazis sont de plus en plus fréquents. La répression de plus en plus féroce aussi.

J'ai 16 ans en 1942. Je regrette d'être trop jeune et d'être considéré encore comme inapte à faire ce que les adultes ne font pourtant pas pour la plupart d'entre eux. C'est-à-dire combattre les «Boches». Comme beaucoup de jeunes, je rage d'impatience. Les bombardements sur Lorient s'intensifient et nous voyons souvent les fusées éclairantes des

«avons guides» au-dessus de la ferme de Kerabellec. Nous avons même trouvé deux fois ces espèces de pots de fleurs munis d'un petit parachute dans les près bordant le Tarun. Eclairés par les projecteurs qui prennent quelque fois les avions dans leur faisceaux, nous n'avons jamais vu de feux d'artifice semblables... Le jour, ce sont les concentrations de «fortresses volantes» qui se touchent presque dans le ciel et se ruent sur la base sous-marine à laquelle elles ne feront finalement aucun mal, mais par contre, réduiront Lorient en une vaste carrière.

Un jour, j'assiste à un combat aérien entre un chasseur anglais et un chasseur allemand. Je passe la herse dans un de nos champs, quand je suis alerté par un tir de mitrailleuse. Je lève la tête et je vois, haut dans le ciel, deux avions qui s'affrontent. Je me hâte avec le cheval sous un pommier auquel je l'attache et je regarde médusé le «carnaval» aérien. Ils plongent tour à tour l'un sur l'autre en se mitraillant, venant jusqu'à quelques centaines de mètres du sol. J'en oublie presque le danger jusqu'à ce que des branches du pommier, sous lequel nous sommes réfugiés, soient cisailées et tombent sur le dos du cheval qui hennit et garde les oreilles collées à la tête tellement il a peur sans doute? Après quelques minutes, ils cessent de tirer et partent chacun de leur côté. L'Allemand vers Lorient, l'Anglais vers le Nord. Pourquoi ce match nul? Epuisement de munitions sans doute..?

Les interdictions n'empêchent pas les gens de se rassembler, et particulièrement les jeunes, dans des bals clandestins chez des particuliers et des fêtes en plein air, genre kermesse un peu précaire, Il y en eu une dans la lande chez nous. On y installe des stands, nous vendons du cidre et organisons des jeux ancestraux comme la «Velade». On joue à la boule bre-

tonne, aux palets et on y danse aussi!

La première fois que cela s'est fait, ça s'est passé de l'autre côté de la vallée, sur la commune de Camors. C'est en 1941. Deux soldats allemands arrivent. Ils ne sont pas armés. Ils boivent du cidre et aussi de l'eau de vie. Nul ne sait comment cela se serait terminé sans l'arrivée des gendarmes de Pluvigner parce que les gens commençaient à s'agglomérer autour d'eux et à leur poser des questions de plus en plus provocatrices. Mais les gendarmes font disperser tout le monde, demandent aux Allemands de rentrer à leur base - parce qu'ils sont dans un rassemblement illégal - et saisissent l'accordéon d'Anchise Jaffré. Ils lui demandent de passer à la gendarmerie le lendemain lundi où il écope d'une amende. Ils lui rendent quand même son accordéon. C'est la seule fois où ça s'est passé ainsi. Les autres fois, le bouche à oreilles fut sans doute plus limité et plus sélectif.

Avec mon camarade Ernest François de Camors, nous avons gagné plusieurs de ces «véclades» dont nous étions devenus des spécialistes. C'est aussi sans doute une manière de montrer que nous ne voulons pas accepter la privation de nos libertés et c'est le moyen qui nous reste encore pour exprimer notre indépendance. Par ailleurs, je joue au football à l'US Chappelle-Neuvoise créée par un ingénieur de la RATP parisienne, réfugié dans sa famille, pour échapper à la collaboration à laquelle on voulait le forcer. Ces associations et réunions clandestines contribuent à la rencontre des jeunes et aboutissent forcément à des discussions sur l'occupation et les moyens d'en sortir.

1942, L'HEURE BRETONNE ?

En 1942, on voit aussi arriver les militants autonomistes du Conseil national breton, à la Chapelle-Neuve. Ils viennent vendre leur journal «L'heure

«**M**ON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, KERABELLEC »

bretonne» à la sortie de la messe. Sans participer encore à la répression nazie, comme ce sera le cas plus tard, ils exhortent tout de même à la collaboration, qui les aidera, paraît-il, à acquérir l'indépendance de la Bretagne.

«Nous avons remarqué, avec mes camarades, qu'ils arrivaient tous les samedis soirs, par le petit chemin de fer du CM et dressaient leur tente près de la rivière, entre Kerabellec et le Moulin de Kerjosse. Nous avons observé aussi qu'ils ne laissaient personne sur place le dimanche matin, pendant la diffusion de leur journal.



Tous les Bretons n'ont pas choisi de résister, ici, les «*bagadou stourm*», des alliés zélés de l'occupant nazi.

Alors, nous décidâmes d'agir. Avec Léon Le Guelaud et Jo Tréhin, armés de couteaux, nous découpâmes en petits morceaux la toile de tente, après avoir cassé les piquets, déchirés les journaux d'une pile qui restait sous la tente. Nous jetâmes le tout dans les eaux tumultueuses, à l'endroit du petit barrage servant à l'irrigation.

Pour juger de l'effet de notre action, nous grimpâmes sur le coteau surplombant le lieu, cachés derrière les grands ajoncs et nous attendîmes leur arrivée. Ce ne fut pas triste! Après l'étonnement de ne plus retrouver la tente et leur matériel, ils récupérèrent quelques lambeaux de journaux coincés sous les berges, nous eûmes droit à tous les noms d'oiseaux du vocabulaire CNB. Ils trépignèrent de colère et hurlèrent leur haine à notre

propos. «Ah, s'ils découvraient qui avait fait ce coup là, alors la vengeance serait terrible !» C'était avec beaucoup de plaisir que nous les observâmes, mais nous fûmes obligés d'étouffer nos rires. Enfin, ils partirent, déconfits. Une fois assurés que nous ne risquions plus d'être repérés, nous laissâmes éclater notre joie et nous nous retrouvâmes à Kerbédic, chez Léon, pour arroser ça. Cette action eut des effets chez eux, car ils ne revinrent plus jamais vendre leur journal à la Chapelle-Neuve. Nous étions fiers de ce que nous venions de faire, certes, ce n'était pas une action directe contre les occupants, mais, tout de même, c'était un coup porté à ceux qui sont devenus, plus tard, leurs auxiliaires, dans la répression».

Le moral remonte dans l'opinion patriotique, avec les revers allemands à l'Ouest, puis après la terrible bataille de Stalingrad, qui se termine début février 1943 par l'écrasement de l'armée de Von Paulus. Tout le monde sent bien que la guerre prend un tournant et les gens n'hésitent pas à déclarer que «les Boches sont foutus». Le comportement des occupants s'en ressent, ils supportent de plus en plus mal leurs déboires et deviennent de plus en plus agressifs et méfiants.

L'année 1943 est certainement une des plus dures et tristes de l'occupation. Il n'y a pas de jour où nous n'entendons parler d'attentats, mais aussi des méfaits de la Gestapo par la radio de Londres que nous écoutons maintenant en déchiffrant ces nouvelles dans le brouillage. Les arrestations se multiplient. En décembre 1943, entre Noël et le Nouvel An, je suis contacté pour entrer dans la Résistance.

«En revenant d'un match de foot, je prenais un verre avec mon camarade Jean Cadoret, à la Chapelle

Neuve, chez Marie Turnier. Nous commentions à haute voix les événements, quand, se levant d'une table voisine, le boucher, Arthur Josse, qui avait sa boutique en face, vint vers nous et nous dit: «si vous continuez comme ça, vous finirez bien par avoir des histoires» et ajouta, sur un ton plus bas: «vous n'aimez pas beaucoup les Boches, vous deux ? Il nous dit alors: «si vous voulez être un peu plus utiles que d'en parler, je pourrais peut-être vous aider un peu». Nous restâmes la bouche ouverte d'incrédulité. Il conclut: «si vous voulez, nous pourrions nous revoir le mois prochain, je vous préviendrai.» En effet, il re-contacta Jean, qui me prévint. Il nous conviait chez lui, un samedi soir, c'était vers le 15 janvier, je crois, la réunion eu lieu dans ce qu'il appelait son laboratoire, derrière sa boutique. Un autre personnage, assez âgé, était présent. Nous ne le connaissions pas, il s'avéra être Jean-Louis Rivière, commerçant ambulancier, domicilié à Vannes, mais dont nous connaissions bien la famille qui habitait un village de la Chapelle-Neuve. A la Libération, Jean-Louis Rivière sera notre chef de section.

Après un laïus sur un débarquement proche et les besoins de la Résistance de recruter des jeunes pour aider à sa réussite et les recommandations de discrétion absolue, il passa au rôle que nous aurions à jouer. Le problème, c'était les armes. Il y avait bien quelques parachutages, mais c'était insuffisant, nous dit Rivière. Il faut donc trouver d'autres armes dans l'éventualité de s'en servir pour le grand jour. Et il nous dicta notre tâche immédiate: Il fallait que nous recensions les foyers qui détenaient encore une arme de chasse ou même, éventuellement, de guerre ! Il y avait, nous dit-il, un moyen pour ça. C'était de faire parler nos anciens copains d'école !

«**M**ON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, KERABELLEC »

Jean et moi, nous nous regardâmes, profondément déçus, notre désarroi se lisait sans doute sur nos visages, «c'était ça, la Résistance». Toujours est-il qu'ils essayèrent de nous convaincre de l'utilité extrême de cette tâche et qu'il fallait le faire sans tarder, car l'échéance finale approchait. Peut-être après tout, était-ce aussi une mise à l'épreuve que l'on nous faisait subir ? »

Malgré notre scepticisme, nous acceptons d'essayer. Il faut être très prudent. Nous abordons le problème avec nos copains à travers le gibier qui pullule à l'époque, du fait de l'interdiction de la chasse. On s'aperçoit que pas mal de détenteurs de fusils ont remis de vieilles pétoires à la mairie et gardé de bons fusils et quelques fois même, chassent encore avec. Toujours est-il que nous rendons nos devoirs à nos maîtres, cela dure plusieurs semaines et nous sommes même félicités. Il va sans dire, qu'à la Libération, il n'a pas été vu beaucoup de fusils de chasse en action. Dès cette période, fin janvier et février 1944, nous sommes employés aussi à d'autres tâches, heureusement !

A cette époque, je me fais soigner chez le dentiste de Locminé et c'est une excellente occasion et éventuellement une bonne couverture pour faire parvenir des plis à la gendarmerie, où un gendarme m'en confie en retour. Je ne sais pas encore que le chef de la brigade de Locminé, Jean Milès, alias Charles va devenir le chef d'une compagnie de l'AS (l'Armée secrète).

C'est à cette période là aussi que les Allemands, avec les Russes de Vlassov, attaquent le 1er maquis de la région, le 10 février 1944, à Poulmein, à quelques kilomètres du bourg de Baud. Si les Allemands y laissent plusieurs morts, plus le traître qui les guide, la répression de la famille Le

Labourer, qui abrite le maquis, est terrible. Le père, Emile, est affreusement torturé et meurt, attaché à un pommier. Puis la ferme est incendiée. Les autres membres de la famille, la mère et ses deux filles, ne doivent leur salut qu'à la fuite. Les autres maquisards se dispersent à l'exception d'un jeune Hennebontais, Georges Lestrehan, et d'un gamin de 14 ans, Mathurin Henrio, qui s'est trouvé présent malencontreusement au moment de l'attaque. Deux jours plus tard, le 12 février, nous voyons arriver à Kerabellec, conduit par notre cousin Roger, deux jeunes hommes, qui nous disent être rescapés de Poulmein. L'un s'appelle Siquin, l'autre Le Touzic, mais ce n'est sûrement pas leurs vrais noms. Ils souhaitent être hébergés, le temps de la réorganisation de leur groupe et mes parents y consentent..

«Quelques jours plus tard, ils me demandèrent de les guider jusqu'à un bistrot, à la gare du Pont de Baud où ils devaient récupérer un sac avec du matériel. Nous fîmes l'aller et retour en début de nuit sans problème, en empruntant la petite ligne du CM. Le patron du bistrot nous reçut très prudemment. Il finit par nous emmener dans une remise, derrière le café et là, de dessous un tas de bois, il extirpa un sac à dos dans lequel il y avait quelques armes et explosifs. Les deux maquisards restèrent plus d'un mois à la ferme. Ils nous donnaient un coup de main aux travaux agricoles. Le Touzic était boucher-charcutier, à ce titre, il participa à l'abattage de quelques bêtes dans le quartier, qui furent partagées entre voisins.

Puis, vers fin mars, le même cousin revint à Kerabellec avec un autre jeune homme, ils venaient chercher nos deux pensionnaires. En mai, bien plus tard, ils nous firent savoir qu'ils étaient au maquis de Botsegalo et souhaitaient que nous leur apportions, si possible, un peu de ra-

vitaillement. Siquin avait laissé un pull-over chez nous, c'était aussi l'occasion de le lui porter. Ma mère prépara les aliments: du lard cuit, du beurre, elle ajouta des saucisses qui fumaient dans la cheminée et un gros morceau de pâté. Je demandai à mon cousin Louis Guillevic de Camors s'il voulait m'accompagner pour faire connaissance d'un maquis. Il accepta avec enthousiasme. Un samedi, nous partîmes en vélo de Kerabellec, direction La Chapelle-Neuve, St Quidy puis Ty Planche. Je savais que le maquis était entre Ty Planche et Colpo, mais pas exactement où. Siquin nous avait fait savoir que la bistrote nous renseignerait si nous le lui demandions discrètement. Nous entrâmes donc au café. Tout en buvant notre verre de cidre, nous lui posâmes la question. Elle nous jaugea du regard, puis se tournant vers la table des joueurs de cartes dans le fond du café, leur posa la question tout fort «Le maquis, c'est le deuxième ou troisième chemin à droite à partir d'ici?» «Le troisième», répondirent-ils. Alors là, nous restâmes sans voix. Ça se passait donc comme ça, tout le monde semblait au courant ! Effectivement, nous reprîmes nos vélos et c'est bien au bout du troisième chemin qu'un gars, armé d'une mitrailleuse Sten, surgit de la lande et nous interdit d'aller plus loin.

Après explications, il fit quérir nos deux amis, seul Siquin se présenta. Il était heureux de me revoir, nous restâmes un moment à discuter, je lui posai la question: «Est-il possible de visiter le camp ?» Il s'absenta pour aller demander la permission, mais au bout de dix minutes, quand il revint, la réponse fut non.

Nous n'étions pas en mesure d'insister, mais il me prit à part et me dit: «si tu pouvais revenir de temps en temps avec des provisions, ce serait bien.» Ce que je fis plusieurs fois. Ca

«**M**ON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, KERABELLEC »

me permis d'ailleurs de connaître le camp et de faire la connaissance de quelques gars et surtout de Milès, qui était en réalité mon chef, responsable de l'AS de mon secteur, ce que, jusque là, je ne savais pas ! Je voulais rester au maquis, mais Milès m'exhorta à continuer la travail que je faisais, où j'étais, disait-il, plus utile qu'au camp où ils avaient beaucoup de mal à gérer tout ce monde. Je revins donc à Kerabellec, d'où je continuais à remplir mes missions qui furent étendues jusqu'à Moustoir-Ac et Naizin quelquefois ».

UNE GRANDE JOIE, LE DÉBARQUEMENT

Enfin, le 6 juin, nous apprenons avec une grande joie, que le débarquement allié a eu lieu en Normandie.

«Léon le Guelaud se trouvait avec moi sur la ligne de chemin de fer, entre nos deux hameaux, quand deux avions, noir et blanc avec une étoile blanche apparurent. Quelques instants après le passage du petit train, vers 10 h du matin, nous levâmes les bras. Les pilotes durent nous voir, car ils battirent des ailes. Quelques secondes plus tard, nous les vîmes piquer vers la gare de la Chapelle Neuve et puis, nous entendîmes des tirs de leurs mitrailleuses. Nous pensâmes de suite: c'est le train !

Nous courûmes pendant près de trois kilomètres et effectivement, le train était là, cinq cent mètres après la gare, arrêté sur la voie, la locomotive, percée de toute part, crachait la vapeur par tout ses trous. Le chauffeur gisait à côté sur le ballast, une jambe déchiquetée, quelqu'un lui avait posé un garrot. Le mécanicien était indemne. Heureusement le train était quasiment vide à cette heure là, il n'y eut pas d'autre victime. Nous n'avons jamais su ce qu'était devenu cet homme.

Le soir même, il y eu une réunion à Kerabellec. Il y avait A. Josse, Jo Tréhin, Antoine Le Bayon, Penher, mon père et peut-être d'autres que j'ai oublié. Il fut décidé que dès l'aube, le 7 juin, nous irions abattre des arbres sur la route. L'endroit choisi fut la portion comprise entre Kerbourhon et le Pont sur l'Evel. Jo Tréhin et mon père fournirent les outils (cognées, herpons, coins, masses etc...). A 3h 30 ou 4 h, tout le monde était présent, une demi heure de marche et nous étions sur place. Il y avait à l'époque un gros talus avec, dessus, de grands chênes, des ormes, des frênes, en un rien de temps, nous en abattîmes une dizaine. Quand un coup de sifflet du guetteur nous alerta, nous nous repliâmes calmement, avec notre matériel, derrière le 3ème talus qui bordait une prairie, juste devant la rivière, le Tarun.

Il faisait maintenant grand jour. Venant de Locminé sans doute, un convoi d'une dizaine de camions, bourrés de soldats, arrivait devant les arbres bouchant la route sur 50 mètres. Les soldats, couverts de fougères et de branchages sur les casques, criaient de rage, on entendait bien les ordres gutturaux des chefs. Sur un camion, les serveurs d'une grosse mitrailleuse se mirent à tirer dans les arbustes et les ajoncs qui couvraient la colline, juste sur la face opposée à nous. Nous rîmes sous cape et nous décidâmes de nous replier, ce qui se fit sans problème. Nous traversâmes la rivière avec de l'eau jusqu'à la taille et suivîmes le chemin de fer jusqu'à Kerabellec où nous prîmes un copieux déjeuner en commentant notre travail ! Combien de temps avait duré le déblaiement ? Je n'en sais rien mais le lendemain, les témoins qui passèrent là, constatèrent que les arbres, les branches brisées avaient été poussés des deux côtés de la route. C'était peut-être un

acte dérisoire par rapport aux moyens dont disposait l'ennemi, mais pour nous, c'était aussi un symbole de notre participation à l'effort des Alliés».

C'est aussi à partir de ce moment là que s'intensifièrent les parachutages d'armes.

«Un soir, c'était vers le 10 juin, nous fûmes convoqués, avec la charrette, au village de Kerhevé vers 23 heures. Arrivés sur place, il y avait déjà plusieurs voisins avec leur charrette et des gars de Baud, rassemblés pour ramasser les conteneurs. Le balisage était déjà en place et Anicet Le Divenach, l'un des fermiers de Kerheve, distribuait, à l'aide d'un broc, une tournée de cidre à tout le monde. Nous attendîmes longtemps, mais vers 3 heures du matin, arriva un homme qui nous dit qu'il y avait contordre, que le parachutage n'aurait pas lieu cette nuit. C'était fort déçu que chacun repartit chez lui, en espérant que l'opération aurait vraiment lieu sans tarder.

ST MARCEL

Puis arrivèrent les événements de Saint Marcel. Le 14 ou le 15 juin, une équipe fut constituée avec Jo Tréhin à sa tête pour aller y chercher des armes. Je me portais volontaire avec mon copain Jean Cadoret, mais là encore, refus catégorique. L'équipe était assez nombreuse et nous serions plus utiles sur place ici ou on avait, paraît-il, besoin de nous. Quand 5 jours plus tard, nos camarades revinrent de Saint Marcel (Jo Tréhin y avait été blessé), ils nous racontèrent ce qui s'y était passé. Ils s'étaient bien battus aux côtés de nos camarades d'Auray, mais avaient gros sur le cœur d'avoir dû détruire tant d'armes envoyées spécialement d'Angleterre.

J'allai rendre visite à Jo, il était immobilisé au lit. Je lui fis remarquer que

« **MON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, KERABELLEC** »

c'était dangereux de rester chez lui, au bord d'une route où les Allemands pouvaient passer et même, s'arrêter (ils l'avaient fait d'ailleurs plusieurs fois). Il me dit : "je ne veux pas aller ailleurs". Il me fit voir alors, sous son oreiller, un pistolet, sous l'édredon, une grenade et une Sten et ajouta, dans tous les cas, j'y resterai sans doute, mais pas tout seul ».

Après la dispersion du maquis de Saint Marcel, il faut s'organiser pour aller récupérer de nombreux paras des SAS que les Allemands pourchassaient dans toute la campagne de cette région. Chez nous, deux équipes sont constituées pour aller en récupérer. La 1ère équipe, formée de Louis Thomas, André Rivière et son jeune frère Maurice, doivent récupérer un groupe de parachutistes dans un café, à l'entrée de Ploërmel. La 2ème équipe, constituée de Antoine Le Bayon, Léon Le Guelaud et de moi-même, doit récupérer une autre équipe à Sérent et la ramener à Kerabellec. André et Maurice Rivière sont les deux fils de Jean-Louis, notre chef de section, dont j'ai déjà parlé. Nous partons le même soir, les trois premiers sont munis de vélo, nous, nous sommes à pied.

«A une centaine de mètres de Ploërmel, Louis Thomas et André Rivière partirent seuls, laissant Maurice et leurs vélos à sa garde, en attendant leur retour. Maurice camoufla le tout et attendit, derrière un talus, le retour de ses compagnons. Ils ne revinrent pas.

Nous sûmes, plus tard, qu'à peine entrés, ils furent ceinturés par des allemands et immédiatement arrêtés. Maurice, se doutant que quelque chose avait mal tourné, se résigna à rentrer à la Chapelle Neuve tout seul, abandonnant les deux vélos dans un fossé. Quant à notre équipe, Antoine et Léon ayant participé aux événements de Saint Marcel, Antoine voulut

à tout prix passer par Saint Billy où ils avaient eu un premier accrochage avec les occupants en se rendant au camp le 15 juin. Ca nous faisait faire un petit détour, mais, après tout, Léon et moi, nous ne voulûmes pas le contrarier. Sur la route de Plaudren, à Trédion, presque en pleine forêt, nous entendîmes des chevaux, marchant sur la route. Ca pouvait être un paysan du coin, mais peut-être aussi des "Vlassov". Nous marchâmes près du fossé, quand ils débouchèrent à une centaine de mètres, venant vers nous. Ils nous virent et se mirent à tirer immédiatement. Nous, nous n'avions pas d'armes, et de toute façons, devant le nombre, elles n'auraient pas servi à grand chose. Les balles nous sifflant aux oreilles, nous sautâmes dans le bois et courûmes de toutes nos jambes le plus loin possible de la route, puis, à bout de souffle, nous nous arrêtâmes, personne n'avait été touché.

Après quelques tirs de la route, le silence revint, nous nous regardâmes, étonnés, mais peut-être, après tout, avaient-ils peur eux aussi d'entrer dans ce bois qui aurait pu leur réserver des surprises. Après nous être enfoncés un peu plus dans les bois, nous décidâmes de prendre un peu de repos, nous cassâmes une petite croûte en marchant mais nous ne pûmes dormir de la nuit. Après ce court repos, on se remit en route, mais nous étions complètement désorientés. Il fallut quitter la forêt pour retrouver notre chemin, se repérer à nouveau, dans le but de nous acquitter de notre mission.

Enfin, une prairie, puis un champ avec un chemin nous amena vers une maison dont la cheminée fumait. Antoine alla taper à la porte alors que nous restâmes à l'écart. Après plusieurs minutes, une femme ouvrit la porte, méfiante sans doute Antoine nous fit signe de venir. La dame

nous fit entrer. Nous entendîmes du bruit dans la pièce à côté et, sans doute devant notre air angoissé, elle nous rassura, nous disant que son vieux père devait se lever. Elle nous fit chauffer un ersatz de café et nous demanda si nous avions faim. Ah, pour ça oui, nous avions faim. Elle nous servit une omelette avec du pain de son. Mais que c'était bon !

Quand nous lui expliquâmes où nous voulions aller, elle nous dit: «Mais vous allez exactement en sens inverse. Vous retournez d'où vous venez ! » Elle nous indiqua la bonne route, nous recommandant d'être prudent, car il y avait plein de patrouilles dans le secteur. Les Allemands étaient même venus chez elle l'avant veille.

Il y avait la route, mais elle nous conseilla des chemins de traverse, faciles à suivre nous dit-elle. Ils nous



Dans le bourg de St-Marcel détruit mais libéré, première cérémonie des "couleurs"

éviteraient les mauvaises rencontres et raccourciraient notre parcours. Nous étions tout près de Trédion dont on apercevait le clocher. Mais il nous restait encore une douzaine de kilomètres à faire. Ce qui faisait encore près de deux heures de marche. Après plusieurs demandes de renseignements sur le village - dont je ne me rappelle pas le nom - les gens nous disaient ne pas le connaître (il me semble que le nom de famille était Perrotin) et nous voyions bien qu'ils ne voulaient rien dire, ce qui se comprenait après la répression qu'il y eut

« **M**ON VILLAGE À L'HEURE ALLEMANDE, KERABELLEC »

dans le secteur de Saint Marcel !

Enfin, nous tombâmes par hasard sur la bonne adresse et trouvâmes là les paras qui commençaient à s'impatienter, ils étaient six. Il y eut quelques interrogations sur "qui nous étions vraiment", afin d'éviter un traquenard. Enfin, après discussion, il fut convenu que nous partirions un peu avant la nuit, par le chemin par lequel nous étions venu jusqu'à Plaudren, mais qu'après, nous passerions par Colpo et Saint Quidy, pour arriver à la Chapelle-Neuve, puis Kerabellec.

Il faut dire que les SAS étaient mieux équipés que nous. Ils avaient des cartes d'état major, des boussoles et des armes aussi. Si nous étions venus les mains dans les poches, nous repartîmes les épaules bien chargées: des armes, des munitions, des explosifs, un bazooka etc... Nous étions neuf pour transporter tout ça, chargés comme des mulets. Ils avaient tout préparé, sans savoir combien nous serions, ce qui nous obligea à nous répartir quelques objets supplémentaires.

Après un bon casse-croûte et les adieux à la famille d'accueil (apparemment, les SAS étaient là depuis plusieurs jours), nous prîmes le chemin du retour. Un sergent-chef, Saint-Arnaud commandait le groupe. Il décida que chacun de nous marcherait une centaine de mètres devant, à tour de rôle, pendant au moins une ½ heures, plus si possible. Nous contournâmes les villages, en passant souvent par-dessus des talus, c'était exténuant. Nous faisons heureusement des poses de temps en temps. Quand nous devions prendre une petite route, nous nous arrêtons, observons et écoutons bien, puis, nous nous engageons jusqu'au prochain chemin que nous indiquait Saint-Arnaud, carte d'état major en main ».

Je me rappelle encore la dernière pause, un peu avant Saint Quidy.

«J'étais tellement éreinté que je pensais ne pas pouvoir me relever, mais nous étions à peu près tous dans le même état. Et puis, il ne restait plus beaucoup de kilomètres à faire (quatre ou six) et l'ardeur repris le dessus. Enfin, nous arrivâmes à Kerabellec au petit matin et ce fut le "ouf" général. D'abord parce que la torture des sacs à dos était terminée, mais aussi, parce que nous étions passés "entre les gouttes", comme on dit, sans incident aucun. Tout le monde pris un petit déjeuner copieux, café d'orge, mais avec du bon lait, du pain, du beurre et de la...saccharine. Il y avait un seul lit disponible. Les paras choisirent parmi eux qui seraient les deux heureux qui y coucheraient. Ils n'avaient pas dormi dans un vrai lit depuis des années, nous dirent-ils. Les autres coucheraient dans le foin. Nous allâmes tous nous coucher quelques heures et, plus tard, tout le monde se retrouva dans la bonne humeur, sous le hangar où avait été déposé le matériel. Dans la matinée, on vit arriver Arthur Josse qui conféra avec Saint Arnaud, de son vrai nom André Costes, journaliste dans le civil. C'est lui qui nous raconta l'échec de l'autre équipe. Apparemment attendue par les Allemands, il savait André Rivière et Louis Thomas à Locminé où ils étaient sûrement toujours torturés, sans aucun doute !

A quelques jours de là, j'allais voir Madame Thomas, la mère de Louis, réfugiée de Locmiquélic, chez un sabotier surnommé "Pipec" du Bonalo en la Chapelle-Neuve. Je la trouvai effondrée de savoir son fils entre les mains de la Gestapo. La sœur de Louis m'expliqua qu'une personne était venue chercher du linge pour son frère et leur avais remis sa chemise, couverte de sang. Mais en tout cas, ils ne parlèrent pas. André et Louis furent

déportés à Bukenvall en Allemagne et eurent la chance de rester vivants. Ils furent libérés en 1945 ».

Pendant ce temps, d'autres événements se déroulèrent. Pour éviter une attaque massive des Allemands, le maquis de Botségalo est dissous, les maquisards dispersés, une partie se retrouve à Florange, d'autres rentrent chez eux. C'est une des causes du drame de Locminé, avec l'épilogue dramatique du Fort de Penthièvre.

«Trois d'entre eux arrivèrent à Kerabellec. Armand Corlay, originaire de Saint Hélène, Marcel Jolivet d'Auray, suivi, deux jours plus tard, de Jean Miles (alias Charles), responsable d'une compagnie A.S. Tout ça faisait beaucoup de monde, surtout que maintenant Léon Le Guélaud et Antoine Le Bayon passaient toutes les journées ou presque à Kerabellec. Les parachutistes faisaient notre instruction sur le maniement des armes diverses et nous apprenaient à nous servir des explosifs. Les travaux pratiques avaient lieu la nuit, soit sur les rails de chemin de fer, soit sur les pylônes électriques. Je me souviens aussi des redoutables "crève pneus" et leurs pointes acérées. Il n'y eut pas que les voitures allemandes qui en furent victimes. Heureusement, le quartier était sûr.

Que se serait-il passé si nous avions été dénoncés? La plupart des gars dormait dans le grenier à foin, sous le hangar, dans la paille. Personne ne montait une garde ! Seul, Miles, hyper prudent, refusait de coucher à l'intérieur des bâtiments. Il allait dormir à la limite de la lande ou auprès du talus d'un champ, avec une simple couverture ou une toile cirée pour les nuits de pluie. Il changeait souvent de lieu ».

Rémi Guillevic. (à suivre...)

SA GOULIAS

location d'engins
transports



Rue Gérard Philippe
Tel : 02 97 76 16 54

56600 LANESTER
Fax : 02 97 76 15 54

Le Gouallec



4 et 7, rue des tilleuls 56310 Bubry
tel : 02 97 51 70 72 fax 02 97 51 75

SALAISONS CELTIQUES



ZI du Tréhonin
LE SOURN

BP 52 56302 PONTIVY



technicob

Applications électroniques

www.technicob.com

Tel: 02 97 89 06 07 Fax: 02 97 89 05 03
4, avenue Camille St Saëns. 56602 LANESTER



02.97.02.17.84
1 Le Champ de la Patience
56700 Kervignac
www.novactud.fr

La Roseraie

Guy Pemptroit

Fleuriste-Décorateur diplômé interflora



1, avenue François Mitterrand
56600 Lanester
02 97 76 49 21

HOTEL RESTAURANT DE LA VALLEE

Martine et Bernard Quilléré

Promenade
des estivants
St Nicolas des Eaux
56930 Pluméliau

téléphone : 02 97 51 81 04
télécopie : 02 97 51 94 89
email : martine.quillere@gmail.com